epss

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

SOMMAIRE

Rapport Moral 5

A- Le Conseil d'Administration 8
A1- La composition 8
A2- Le fonctionnement 9

B- Les secteurs d'activité 10
Introduction 10

B1- Les pôles pédagogiques 13
B1.1 - Pôle Formations de niveau IV et V 13
B1.2 - Pôle Formations de niveau III 16
B1.3 - Pôle Formations Supérieures 18
B1.4 - Pôle Formations Préparatoires, Continues et VAE 20
B1.5 - Les instances pédagogiques et réglementaires 24
B1.6 - L'insertion professionelle des diplômés 26

B2- Les services et unités transversaux pédagogiques 33
B2.1 - Service Alternance 33
B2.2 - Service Accueil, Admissions et Communication 37
B2.3 - Unité de Formation par l'Aprentissage (U.F.A) 41
B2.4 - Unité de Certification 44
B2.5 - Unité de Développement International 46

B3- Les services d'accompagnement et d'appui 49
B3.1 - Service Administratif et Financier 49
B3.2 - Service des Ressources Humaines 51

C- Les relations avec l'environnement 53
C1- Relations institutionnelles 53
C2- Relations pédagogiques 55

Conclusions et perspectives 56

Annexe 59
Glossaire 60

RAPPORT MORAL

Pour l'epss, l'année 2014 a été marquée par quelques événements majeurs qui vont avoir des prolongements dans les prochaines années :

1 - Un déménagement brutal

2 - Le projet associatif revisité

3 - La dynamique du regroupement

4 - La promotion sociale : un engagement permanent

5 - Le livre du centenaire

1– UN DEMENAGEMENT BRUTAL

Il ne faudrait pas que l'année 2014 reste uniquement gravée dans la mémoire collective comme celle du déménagement brutal du site du Port à Cergy. En effet, bien que le bâtiment soit récent, l'organisme de contrôle appelé sur place a fait le constat que la déformation de certaines cloisons était due à l'affaissement de la dalle du premier étage. Quelques 1880 personnes ont dû quitter les lieux en quelques heures. Les trois écoles hébergées dans ces locaux, dont l'**epss**, se sont retrouvées sur le trottoir.

C'est à la perspicacité de notre directrice que l'on doit d'avoir rapidement trouvé une surface susceptible d'accueillir provisoirement suffisamment de bureaux pour la poursuite du travail de l'école.

Trois mois après la célébration de son centenaire, l'**epss**, en plein développement, rencontrait pour la troisième fois de son histoire mais cette fois pour des raisons indépendantes de sa mission, une difficulté majeure susceptible de lui porter un coup mortel.

Nous nous devons ici de rendre hommage à la fois à la Direction de l'école pour les initiatives rapides qui ont été prises, et à tout le personnel pédagogique et administratif qui a accepté de poursuivre son travail dans des conditions très insuffisantes.

Mais notre reconnaissance va aussi à nos partenaires publics : le Conseil Régional qui nous a accordé dans des délais extrêmement courts une subvention nous permettant d'envisager rapidement des travaux sur un plateau voisin de celui occupé ; et le Conseil Général, pour avoir mis à notre disposition le plateau de 350 m2 où sont rassemblés nos bureaux ainsi que le plateau voisin d'une surface égale, en acceptant la pérennisation de cette installation ainsi que l'octroi d'une subvention significative.

Malgré le travail acharné et remarquable de la direction du service logistique, l'avancement des travaux se trouve encore perturbé à l'heure où ses lignes sont écrites, par la découverte tardive de fuites sur les toitures, dont la charge de la réparation incombe au propriétaire. Nous sommes, fin décembre 2014, toujours dans l'attente de cette intervention qui doit précéder les travaux d'aménagement.

A tous nos salariés, principalement à ceux qui travaillent à Cergy, nous disons notre reconnaissance pour la patience dont ils font preuve. Nous tenons à leur affirmer que le Conseil d'Administration et la Direction ont tout fait et continueront de tout mettre en œuvre pour parvenir le plus rapidement possible au cadre de travail convenable auquel ils aspirent.

2- LE PROJET ASSOCIATIF REVISITE

La mise en chantier et la réécriture du projet associatif est un des faits marquants de l'année 2014. Quelques mois après la célébration du centenaire, le Conseil d'Administration de l'école ayant été profondément renouvelé depuis l'adoption de la charte des valeurs en 2007, la nécessité de revoir les fondements sur lesquels l'association fonde sa légitimité s'est imposée à lui.

C'est une démarche participative qui a été engagée au cours d'un séminaire de deux jours réunissant les membres du Conseil et du Codir. Certes, c'est le Conseil d'Administration, dans le cadre de ses compétences, qui a validé le texte final, mais il n'est pas exagéré de parler de co-construction entre les deux instances.

Si cette méthode d'élaboration d'un texte socle pour l'association s'est imposée, c'est non seulement en raison de la légitimité de toutes les personnes réunies pour effectuer ce travail, mais également pour créer les meilleures conditions pour que l'écriture du projet opérationnel d'établissement soit en phase avec ce premier texte.

Si l'association **epss** et l'école sont intrinsèquement liées, les compétences des acteurs de l'une et de l'autre sont complémentaires et ne sauraient être confondues.

Le projet d'établissement en cours d'élaboration est du domaine de l'opérationnel, c'est à dire de la compétence des acteurs pédagogiques et administratifs. Ce travail se déroulera au cours du premier semestre de 2015.

3- LA DYNAMIQUE DU REGROUPEMENT

Au niveau des relations institutionnelles, l'année 2014 se situe dans la continuité de nos engagements précédents : dans nos rapports nous avons souvent évoqué notre engagement dans UNAFORIS car nous pensons que le regroupement des EFTS est une nécessité pour faire face aux nombreux défis de la formation des travailleurs sociaux.

Au cours de l'année 2014, une nouvelle étape a été franchie. La « plate-forme » réunissant une trentaine de centres de formation en Ile-de-France a été labélisée par UNAFORIS, ce qui constitue une première étape qui permettra un travail plus collectif ainsi qu'une représentation mieux coordonnée vis-à-vis des pouvoirs publics régionaux.

Cependant, les caractéristiques de la Région Ile-de-France (nombre et diversité des EFTS) ont conduits à organiser des regroupements plus sectoriels ou affinitaires sur la base du volontariat. Celui au sein duquel l'**epss** est acteur regroupe pour l'instant cinq organismes*.

La volonté unanime exprimée au fil des rencontres des présidents et des directions est de privilégier la complémentarité sans toutefois nier la concurrence, mieux organiser les coopérations voire ouvrir des chantiers communs : international, communication, ce qui permettra à cette association, pour l'instant « association de fait », de compléter son projet et de le rendre opérationnel.

Enfin, il ne s'agit pas, comme certains en ont exprimé la crainte, d'une opération visant à réduire la voilure des organisations, mais bien au contraire d'offrir collectivement une offre de formation mieux adaptée et plus performante.

4- LA PROMOTION SOCIALE : UN ENGAGEMENT PERMANENT

Au cours de sa longue histoire l'**epss** a toujours revendiqué être un lieu de promotion sociale, d'où la signature le 28 novembre d'une convention de partenariat avec l'Institut de Service Civique présidé par Martin Hirsch.

L'Institut est destiné aux jeunes gens ayant effectué un service civique au cours duquel ils ont fait la preuve de leur sens des responsabilités, de leur esprit d'initiative et de leurs motivations, mais qui ne disposent pas, pour diverses raisons, soit des diplômes nécessaires, soit des moyens financiers ou encore d'un accompagnement leur permettant d'avoir accès à la filière de leur choix.

Depuis deux ans, l'**epss** accueille avec satisfaction quelques étudiants sélectionnés par l'Institut, c'est ce qui justifie la signature de cette convention de partenariat.

5- LE LIVRE DU CENTENAIRE

Vu le succès des deux colloques du centenaire (du fait de la notoriété des intervenants), le Conseil d'Administration a décidé début 2014 d'envisager une publication sur la base des conférences, mais qui ne prendrait pas la forme d'actes.

Le groupe de travail, sous la direction de Roger Bertaux, a réuni les textes des différents auteurs, ainsi que des contributions de participants venant en contre point des thèmes traités par les conférenciers.

Noah Derfouli et Roger Bertaux ont convaincu les Presses Universitaires de Nancy de publier l'ouvrage qui devrait être disponible dès le mois d'avril 2015 sous le titre ***Ethique, laïcité, engagement : enjeux de société et formations sociales***. Ce livre, participera à la diffusion des valeurs de notre association et des compétences de notre école.

*ETSUP – IRTS MONTROUGE – EFPP – EPSS – IUT PARIS-DESCARTES

Jean Bastide
Président de l'**epss**

A- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A1- LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'**epss** est Présidé par **Jean Bastide**. Il est composé de 13 Administrateurs provenant d'horizons divers :

- **Roger Bertaux**
- **Elisabeth Dugue**, membre du bureau
- **Marie-José Bernardot**
- **Anne David**
- **Hervé Dupont-Monod,** Secrétaire Général
- **Isabelle Massin**
- **Pierre Scharff,** Trésorier
- **Bertrand Vergniol**
- **Christine Villard**, Vice-Présidente

En 2014, le Conseil d'Administration a accueilli en son sein trois nouveaux Administrateurs :

- **Marc Brabant**
- **Claire Marchandise**
- **Frédique Massot**

Le déménagement de notre trésorier **Olivier Bres** l'a amené à quitter le Conseil d'Administration, même s'il demeure adhérent de l'association. Son remplacement est assuré par **Pierre Scharff**.

A2- LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2014, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois :

- Le 09 janvier 2014.
- Le 13 mars 2014.
- Le 20 mai 2014.
- Le 18 septembre 2014.
- Le 27 novembre 2014.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 24 juin 2014.

Séminaire d'élaboration du projet associatif

Le Conseil d'Administration a travaillé durant le weekend des 19 et 20 octobre 2014 à la construction de son projet associatif. Il a invité l'ensemble des membres du Codir à contribuer à ce travail.

Suites du Centenaire

Les administrateurs ont constitué une commission pour travailler à l'exploitation des suites du Centenaire de l'**epss**. Pour cela, cinq réunions se sont tenues :

- Le 21 mars 2014.
- Le 28 avril 2014.
- Le 18 juin 2014.
- Le 08 juillet 2014.
- Le 09 septembre 2014.

Le travail de la commission a abouti au projet de publication d'un ouvrage à partir des conférences réalisées durant les deux journées de réflexion qui ont été organisées en 2013, à l'occasion des 100 ans de l'**epss**. Un éditeur a été retenu, les PUN (Presses Universitaires de Nancy). Cette publication devrait voir le jour dans le courant du 1er trimestre 2015.

Des rencontres avec les salariés

Les administrateurs ont rencontré régulièrement les salariés pour échanger sur l'organisation du travail, les difficultés rencontrées et les perspectives d'évolution.

Des réunions de bureau

- Le 19 février 2014.
- Le 10 avril 2014.
- Le 03 juillet 2014.
- Le 18 septembre 2014.
- Le 17 novembre 2014.

B- LES SECTEURS D'ACTIVITE

INTRODUCTION

Les effectifs d'apprenants au 31 décembre 2014 totalisent 839 personnes dont l'accès à la formation s'opère selon les trois principales modalités (formation initiale, apprentissage et situation d'emploi). Ce chiffre indique une augmentation de près de 2 % en comparaison avec l'année 2013 où l'effectif à la même date était de 824.

839
apprenants
en 2014

Les formations initiales sont celles qui enregistrent les plus fortes baisses, et dans le meilleur des cas nous assistons à une stabilisation.

Ce qui a permis le maintien et même l'augmentation du volume d'activités tient à la diversification des modes d'accès ou des parcours. Citons par exemple l'ouverture d'une formation AVS portée par le pôle des niveaux IV et V dans le cadre d'un appel d'offre de Pôle Emploi, et le CAFERUIS qui permet l'accès au Master. A elles deux, elles ont permis de former plus d'une vingtaine de personnes supplémentaires.

Le Pôle Formations de niveau III aurait pu bénéficier d'une augmentation plus importante de son activité si notre réponse à un appel à projet lancé par la Région avait permis l'obtention des quinze places supplémentaires demandées au bénéfice de la formation EJE. Malheureusement, notre proposition n'a pas été retenue. Nous la renouvèlerons en 2015.

La filière sociale, particulièrement celle des ASS et des TISF demeure fragile.

L'augmentation des effectifs des situations d'emploi en deuxième année est relative. En effet, il s'agit de personnes qui étaient en première année et qui obtiennent un contrat de professionnalisation pour les deux années restantes.

En lien avec les orientations associatives, l'**epss** poursuit son développement pour être au plus près des besoins du secteur, en matière de qualification, et des besoins en formation tout au long de la vie.

A cet égard, les réponses aux appels d'offres, aussi contraignantes qu'elles soient, nous obligent à former ceux et celles qui sont les plus éloignés du monde de l'emploi. Cet aspect oblige à repenser les modalités d'apprentissage autant que celles d'accueil des publics.

Enfin, il faut souligner que depuis la rentrée universitaire 2014, l'**epss** dispose de deux atouts supplémentaires :

- Une formation de niveau I, Master EPDIS (Encadrement Pilotage et Développement de l'Intervention Sociale) co-construite et co-portée par l'école et l'UCP.
- Un poste de Chargée de missions dévolu au développement des relations internationales et à la collecte de fonds. Ce poste a vocation à travailler en étroite collaboration avec tous les pôles pédagogiques dont l'alternance, afin de favoriser la mobilité sortante et entrante des étudiants en travail social.

L'**epss** dispose également d'un Pôle Formations Continues, Préparatoires, Pré qualifiantes, ainsi que d'un secteur VAE dont l'activité est déclinée un peu plus loin.

Tableau des effectifs au 31.12.2014

	Réel				Théorique		
	2012	2013	2014	Ecart 2013 / 2014	Capacité VD	Capacité SE	Capacité App
Pôle Formations Supérieures	**75**	**60**	**60**	**0,00%**			
CAFERUIS	48	51	60	17,65%		64	
DPF						20	
MJPM	27	9		-100,00%		20	
Pôle AS, ES et EJE	**484**	**483**	**491**	**1,66%**			
ASS 1 VD	54	41	44	7,32%	54		
ASS 2 VD	42	50	40	-20,00%	54		
ASS 3 VD	53	38	44	15,79%	54		
ASS 1 SE		6	1	-83,33%		6	
ASS 2 SE	1	1	5	400,00%		6	
ASS 3 SE	11	15	16	6,67%		6	
ASS 1 APPR	5						20
ASS 2 APPR	1	9	3	-66,67%			20
ASS 3 APPR	6	2	9	350,00%			20
ES 1 VD	61	61	63	3,28%	60		
ES 2 VD	61	57	61	7,02%	60		
ES 3 VD	62	60	56	-6,67%	60		
ESSE 1	6	2	6	200,00%		34	
ESSE 2	9	10	10	0,00%		34	
ESSE 3	19	11	14	27,27%		34	
ES 1 APPR	13	19	14	-26,32%			26
ES 2 APPR	22	16	24	50,00%			26
ES 3 APPR	22	23	18	-21,74%			26
EJE 1 VD	17	17	18	5,88%	16		
EJE 2 VD	16	16	16	0,00%	16		
EJE 3 VD		16	15	-6,25%	16		
EJE 1 SE	1	2	1	-50,00%		9	
EJE 2 SE		1	2	100,00%		9	
EJE 3 SE						9	
EJE 1 APPR	2	8	3	-62,50%			10
EJE 2 APPR		2	6	200,00%			10
EJE 3 APPR			2	200,00%			10
Pôle IV et V	**214**	**247**	**253**	**2,43%**			
ME 1 VD	26	26	28	7,69%	25		
ME 2 VD	24	26	24	-7,69%	25		
ME 1 SE	24	27	25	-7,41%		20	
ME 2 SE	23	29	32	10,34%		20	
ME 1 APPR	15	8	17	112,50%			20
ME 2 APPR	10	14	7	-50,00%			20
TISF 1 VD	11	7	10	42,86%	12		
TISF 2 VD	14	7	4	-42,86%	12		
TISF 1 SE	3	6	4	-33,33%		25	
TISF 2 SE	8	4	7	75,00%		25	
AMP VD	13	30	16	-46,67%	16		
AMP SE	28	43	47	9,30%		48	
AVS VD	5	10	8	-20,00%	6		
AVS SE	1	1	13	1200,00%		10	
AF SE	9	9	11	22,22%		20	

	Réel				Théorique		
	2012	2013	2014	Ecart 2013 / 2014	Capacité VD	Capacité SE	Capacité App
Formation continue qualifiante	**26**	**34**	**35**	**0,00%**			
SDN/MDM	17	24	23				
Tuteur Module 1	9	10	12				
TOTAL	**799**	**824**	**839**	**1,82%**			

B1- LES POLES PEDAGOGIQUES

B1.1 - PÔLE FORMATIONS DE NIVEAU IV ET V

Préambule

Le Pôle Formations de niveau IV et V a en charge la mise en œuvre des formations préparant aux Diplômes d'Etat. Pour le niveau IV, il s'agit de la formation de Moniteur Éducateur et de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale ; et pour le niveau V, des formations d'Auxiliaire de Vie Sociale, d'Aide Médico-Psychologique et d'Assistant Familial.

Les formations dispensées par le Pôle sont accessibles via l'ensemble des voies actuellement possibles : voie directe, apprentissage, situation d'emploi. Elles sont également accessibles aux demandeurs d'emploi.

La formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Assistant Familial est ouverte seulement aux professionnels agréés Assistants Familiaux et salariés en poste. Cette formation repose sur un partenariat avec les services de placement familial associatifs du Département, qui travaillent avec l'**epss** depuis l'ouverture de ce dispositif.

L'équipe du Pôle est composée d'un chef de service, d'une assistante et de quatre formateurs, soit 6 ETP. Un poste de formateur est dédié à la mise en place des formations de niveaux V (AMP - AVS - AF), un autre à la mise en place de la formation TISF et à l'organisation des techniques éducatives et de vie quotidienne pour l'ensemble des formations dispensées à l'epss. Deux postes de formateurs sont en charge de la formation des Moniteurs Éducateurs. L'Assistante de Formation assure pour l'ensemble des formations le suivi administratif des parcours des étudiants et des stagiaires, de leur entrée en formation jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

En septembre 2013, l'équipe des formateurs référents des Moniteurs Éducateurs a été entièrement renouvelée par le recrutement de deux nouveaux formateurs.

Les formations dispensées par le Pôle sont programmées selon des durées et des échéances différentes. Elles nécessitent l'organisation de deux périodes de rentrée, septembre et janvier, et exigent une adaptation des dispositifs, du travail administratif et de l'organisation du terme des formations, et tout cela selon les effectifs constitués. Cette variété dans l'organisation des cycles de formation suppose une adaptation et une organisation rigoureuse, en particulier au plan du travail fourni par l'assistanat.

L'activité du Pôle relève principalement de la construction et de l'accompagnement du parcours de formation des étudiants et stagiaires. Cette mission première s'exerce avec l'ensemble des pôles et services de l'epss.

L'équipe, comme les autres formateurs, contribue aux visites de stage, aux certifications, aux groupes de travail et de réflexion pédagogiques, aux orientations à mettre en œuvre, ou encore aux actions de communication et de sélection à destination des futurs candidats.

A l'externe, quatre membres de l'équipe sont impliqués activement aux travaux d'UNAFORIS et participent respectivement aux commissions nationales et régionales, qui travaillent aux prochaines réformes des formations depuis septembre 2012...

Ces implications permettent au Pôle de développer les relations avec leurs homologues, d'échanger sur les évolutions des dispositifs et des besoins des stagiaires et des étudiants.

La Responsable du Pôle participe aux travaux de recherche portés par le GRIF, et est engagée depuis 2012 dans une étude, actuellement en cours, avec l'Université de Chicoutimi du Québec sur la socialisation professionnelle des Assistants de Service Social depuis l'introduction des référentiels.

Cette implication a permis à l'**epss**, entre autres, de figurer parmi les communiquants à la Biennale d'UNAFORIS, en novembre 2014.

Les effectifs en formation : évolution globale et analyse

Dans toutes les formations, nous n'ouvrons qu'un cycle dans l'année. Toutefois, pour les AMP et les Assistants Familiaux, il arrive que deux cycles se superposent pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois (compte tenu de la durée de formation).

Au cours de l'année 2014, l'**epss** a répondu, dans le cadre d'un groupement porté par l'INFA, à l'appel d'offre de Pôle Emploi pour former des demandeurs d'emploi aux métiers des niveaux V (AMP et AVS). Un premier groupe de 12 stagiaires AVS a ouvert en septembre 2014.

Cette inscription dans un dispositif préparant les bénéficiaires à un Diplôme d'Etat, commanditée par les Services Publics de l'Emploi, est une première expérience pour l'**epss**. Cependant, elle fait suite à l'expérience de 2013, qui a permis à l'**epss** d'organiser un dispositif pré qualifiant avec le PLIE de Cergy, et à l'implication du Département Formations Continues de l'**epss** dans des ateliers et chantiers d'insertion depuis 2005.

En termes de flux, en 2014 le Pôle a formé 336 étudiants, stagiaires et apprentis... Si les effectifs au 31 décembre n'ont augmenté que de 2.43 %, il nous faudra également comparer les flux par rapport à 2013 pour voir si le volume n'a pas été plus important.

L'augmentation de l'activité de plus de 2 % est imputable à l'ouverture du nouveau cycle DEAVS, dans le cadre de l'appel à projet de Pôle Emploi. Cette hausse compense également une partie de la baisse constatée dans d'autres formations.

La formation Moniteur Educateur demeure attractive et l'apprentissage semble reprendre un peu d'élan.

Quant aux formations AVS et TISF, elles restent un point de préoccupation pouvant être retravaillé dans le cadre du projet de l'école.

L'ouverture en janvier 2013 d'un troisième groupe d'Assistants Familiaux a pu s'effectuer grâce à l'implication des partenaires employeurs du territoire et à la contractualisation avec un nouvel acteur.

Malgré les efforts de prospection, il apparaît que les besoins de formation pour les AF soient à mettre en lien avec les difficultés éprouvées par les employeurs à procéder à des recrutements. De fait, l'absence de candidat à ces emplois fragilise l'accès à la formation. Il a été décidé qu'en l'absence de candidats en nombre, l'**epss** n'ouvrirait son cycle qu'une année sur deux. Les partenaires en ont été informés.

Les résultats aux DE : un taux de réussite appréciable

Les résultats aux différentes sessions de Diplômes d'Etat sont tout à fait satisfaisants pour le Pôle compte tenu notamment des difficultés croissantes rencontrées par les étudiants, les stagiaires et les apprentis. Celles-ci se situent tant au plan cognitif que matériel.

Comme le tableau qui figure dans le chapitre « Unité de Certification » l'indique, les résultats au DEME est de 95%, contre 87% en 2013, soit 60 candidats admis.

Le taux de réussite au DETISF est de 90% en 2014, contre 96% en 2013. Sur les 10 candidats présentés, 9 ont été admis.

Les résultats au DEAMP sont constants de 2013 à 2014, pour un taux de réussite de 82% pour les deux sessions annuelles organisées en juin et en novembre. Les candidats qui ont échoué se voient proposer un accompagnement spécifique et peuvent ainsi se représenter aux domaines de compétences non validés, lors des sessions suivantes.

88 %
Taux de réussite moyen

Les résultats au DEAVS pour la session de janvier 2014 sont de 83%, contre 67% en 2013.

Les résultats au DEAF s'élèvent à 89% de réussite en 2014, contre 71,7 % en 2013. Sur 9 candidats inscrits, 2 ont échoués dont l'un parce qu'il ne maitrisait pas l'expression écrite.

Des projets et des perspectives à venir

La stratégie de développement global des formations de niveaux IV et V, comme annoncé dans le précédent Rapport d'Activité, s'est très légèrement confirmée au cours de l'année 2014, en particulier par l'ouverture d'une formation « Pôle Emploi ».

Les candidatures à la formation au DEAMP restent constantes, y compris par la voie professionnelle, celles pour la formation de TISF et d'AVS restent fragiles.

Le dispositif du PLIE en 2013 a permis l'intégration dans nos formations de 5 stagiaires dans des formations diplômantes. Autrement dit, ces dispositifs peuvent irriguer avec pertinence les formations qualifiantes que nous proposons.

En répondant aux appels d'offres, nous sommes donc en train de développer une nouvelle expertise.

Cependant, nous constatons que les besoins spécifiques d'accompagnement à l'entrée en formation, à la recherche de stages et au positionnement professionnel doivent être davantage pris en compte, afin de soutenir les apprentissages des participants. Nous espérons qu'un pôle d'accompagnement, à destination des étudiants et des stagiaires les plus en difficultés, pourra figurer dans les orientations du projet de l'école, afin que nous puissions former au mieux les bénéficiaires de ces dispositifs.

Le Pôle est également attentif aux prochaines réformes des formations de niveau V en cours de préparation. Une formatrice participe aux travaux menés par l'UNAFORIS sur cette thématique.

B1.2 - PÔLE FORMATIONS DE NIVEAU III

Préambule

Le Pôle Formation de niveau III prépare à trois Diplômes d'Etat : Assistant de Service Social, Educateur Spécialisé et Educateur de Jeunes Enfants. Les trois qualifications sont accessibles à tous les modes d'accès.

L'équipe du pôle est constituée au 31 décembre 2014 de :

- 2 assistantes de formation à temps plein.
- 11 formateurs à temps plein.
- 1 responsable de pôle.

Au 31 décembre 2014, le pôle accompagne 491 étudiants dont :

- 162 en formation d'Assistant de Service Social.
- 266 en formation d'Educateur Spécialisé.
- 63 en formation d'Educateur de Jeunes Enfants.

Globalement, le nombre d'étudiants accueillis (toutes voies d'accès confondues) au sein du Pôle III au 31 décembre 2014 reste similaire à celui de l'année précédente (+ 8 étudiants en 2014).

La formation des Assistants de Service Social

L'**epss** a présenté 52 étudiants au DEASS dont 2 en apprentissage. 36 étudiants ont obtenu la totalité de leurs domaines de compétence et validé leur Diplôme d'Etat. 16 étudiants ont obtenu une obtention partielle de leur DEASS.

Si le taux de réussite au diplôme 2014 n'a pas été à la hauteur de celui des années précédentes, il est cependant en miroir de ce qui est constaté cette année, d'une façon générale, au niveau des résultats régionaux notamment.

69,2 %
de réussite au D.E.

Le recrutement des étudiants en formation d'Assistant de Service Social s'est avéré, à nouveau, difficile à la rentrée 2014.

Les difficultés de recrutement s'observent au niveau national et tendent à se renforcer.

La formation des Educateurs Spécialisés

Deux promotions d'étudiants, stagiaires et apprentis ont été présentées au Diplôme d'Etat, soit 92 personnes dont 22 en apprentissage. 88 étudiants ont obtenu la totalité des domaines de compétence. 4 candidats ont obtenu une validation partielle de leur DEES.

Résultats satisfaisants.

95,6 %
de réussite au D.E.

La formation des Educateurs de Jeunes Enfants

16 étudiantes entrées en septembre 2011 ont passé leur Diplôme d'Etat d'EJE en juin 2014. Les résultats sont excellents : 100 % de réussite au diplôme.

100 % de réussite pour la première promotion : résultats de bon augure pour l'avenir !

100 %
de réussite au D.E.

B1.3 - PÔLE FORMATIONS SUPÉRIEURES

Préambule

Ce Pôle répond à l'objectif de développer au sein de l'epss des formations supérieures post-formations initiales, afin d'étendre l'offre de formations, notamment de niveau II et I pour les formations à l'encadrement.

Ainsi, ce Pôle a géré sur cette année 2014 la formation du CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale), en assurant le suivi administratif et pédagogique de trois promotions sur différents temps de l'année, dont deux en double cursus avec le Master 1 EPDIS (Encadrement, Pilotage et Développement en Intervention Sociale), en partenariat avec l'université de Cergy-Pontoise.

L'ouverture d'une nouvelle formation, celle de Coordonnateur d'Activité, était envisagée pour septembre 2014. Elle a été reportée à février 2015 en raison d'un nombre de stagiaires insuffisant pour constituer une promotion.

En 2014, ce Pôle est composé d'un responsable, d'une nouvelle assistante de formation à 80 % et d'un chargé d'enseignement à temps partiel.

La formation du CAFERUIS

Cette année confirme l'intérêt porté par les professionnels du secteur pour la formation du CAFERUIS, avec un nombre de candidats à cette formation en augmentation. La sixième promotion a débuté en octobre 2014.

Promotions 2011, 2012 et 2013

Cette année a vu la réussite de tous les stagiaires qui n'avaient pas pu valider leur formation lors d'une épreuve de mémoire précédente. Tous les stagiaires des promotions 2011, 2012 et 2013 de l'**epss** qui sont allés au bout de leur démarche de formation, ont obtenu leur CAFERUIS.

Promotion 2014

Cette formation s'est terminée en mars 2014 avec l'épreuve finale du mémoire à la DRJSCS. 19 stagiaires composaient cette promotion. Sur les 18 candidats qui se sont présentés à cette dernière épreuve, 15 ont validé leur formation en 2014.

Promotion 2015

Cette promotion, initialement de 31 stagiaires, terminera sa formation en mars 2015 avec l'épreuve du mémoire à la DRJSCS pour 27 candidats. 4 candidats ont suspendu leur formation pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Cette promotion expérimente le double cursus de formation CAFERUIS - MASTER 1 EPDIS sur vint-et-un mois, en coopération avec l'université de Cergy-Pontoise. Ainsi, après l'épreuve du mémoire, les stagiaires inscrits dans ce double cursus, au nombre de 11, bénéficieront de 33 heures supplémentaires de cours pour préparer la validation de leur Master 1. Cette formation se terminera en juin ou septembre 2015.

Pour l'instant, ce dispositif est en cours d'ajustement en termes de progression, rythme, contenus et principes pédagogiques propres à chaque formation, par le centre de formation et l'université.

Promotion 2016

Cette nouvelle promotion est plus importante que l'année précédente puisque nous avons accueilli 33 stagiaires en octobre dernier. C'est la sixième promotion engagée sur le CAFERUIS et la deuxième à suivre le double cursus, avec une proportion grandissante de stagiaires intéressés par ce prolongement universitaire vers un MASTER 1.

Le profil des stagiaires se confirme : ils sont de plus en plus jeunes, de moins en moins en position de cadre hiérarchique, avec un diplôme d'Educateur Spécialisé pour beaucoup. Par ailleurs, ils résident

dans le Val-d'Oise ou à proximité. En revanche, une nouvelle tendance émerge, l'augmentation des candidatures provenant de la fonction publique territoriale, en raison de la reconnaissance par les Conseils Généraux de ce diplôme du CAFERUIS pour les cadres de leur administration.

La formation MJPM

Peu de candidats s'étant inscrits, nous avons été contraints de ne pas ouvrir la formation de Mandataire Judiciare à la Protection des Majeurs. La plupart des professionnels (privés ou salariés) relevant de ce secteur d'activité est à présent formée et en conformité avec les textes. Seuls les nouveaux entrants dans ce métier pourraient encore bénéficier de cette qualification.

Perspectives de nouvelles formations

La formation de Coordonnateur était envisagée pour la première fois à l'**epss**, avec une ouverture en septembre 2014, mais finalement a été reportée à février 2015. Cette formation est proposée à l'**epss**, dans le cadre d'un collectif de six organismes de formation sur un plan national. Cette construction collective vise une reconnaissance nationale auprès du CNCP (Centre National des Certifications Professionnelles).

Nous avons collaboré, par ailleurs, avec l'université de Cergy-Pontoise pour la mise en place d'une mini formation sous forme de passerelle. Celle-ci vise à permettre aux anciens stagiaires CAFERUIS de l'**epss** (et d'ailleurs) d'envisager une entrée directe dans le Master 2 EPDIS proposé par cette université, avec notre coopération.

Enfin, nous avons continué le travail de coopération avec l'université de Cergy-Pontoise, pour la construction et la mise en place du Master 2 EPDIS.

Prévision de l'activité pour l'année 2015

Pour l'année 2015, ce pôle vise différents axes d'action : d'une part, nous allons conforter cette formation du CAFERUIS, laquelle fait l'objet d'une reconnaissance professionnelle et de demandes en augmentation de la part des professionnels du secteur ; d'autre part, nous allons terminer l'expérimentation du double cursus CAFERUIS - M1 EPDIS en septembre prochain, et affiner le cadre pédagogique pour favoriser la pérennisation de cette formation reposant sur une double culture, professionnelle et universitaire.

Dans cette dynamique engagée, nous allons accompagner la mise en place du Master 2 EPDIS (Encadrement, pilotage, développement en intervention sociale) pour une ouverture en septembre 2015.

Enfin, nous mettrons en place dès février prochain une nouvelle formation de Coordonnateur, correspondant à une fonction en émergence dans le secteur social et médico-social.

Conclusion

Sur cette année écoulée, ce sont 89 stagiaires qui, pour un temps de formation plus ou moins long et global, ont participé à une ou plusieurs séquences de formation sur le pôle, à travers une dynamique institutionnelle qui s'appuie sur les services transversaux de l'**epss**.

L'année 2015 s'annonce déjà comme une année particulière et importante pour les activités engagées dans notre pôle, avec le double cursus CAFERUIS-MASTER 1 EPDIS, l'ouverture de la deuxième année du Master et la mise en place de la formation de Coordonnateur, dont les inscriptions actuelles confirment l'intérêt grandissant qu'elle suscite pour les professionnels.

Ainsi, le contour de la spécificité de ce Pôle commence à se dessiner autour des formations à l'encadrement, dans un souci de cohérence et de progression entre les formations de Coordonnateur, du CAFERUIS et du MASTER EPDIS. Cela vise évidemment la construction de la démarche professionnelle de toutes celles et de tous ceux qui aspirent à s'engager davantage, à prendre des responsabilités nouvelles et à évoluer dans leur pratique professionnelle, au cœur des structures sociales et médico-sociales du secteur.

B1.4 - PÔLE FORMATIONS PRÉPARATOIRES, CONTINUES ET VAE

A / Panorama de l'activité générale

La Formation Continue, l'accompagnement VAE et les actions de Pré-qualification et de Préparation aux épreuves de sélection sont organisées par le Pôle Formations Continues, dont les activités se partagent entre Paris, Cergy et les institutions sociales et médico-sociales.

L'offre de formation répond à l'objectif de formation tout au long de la vie, en proposant un large éventail de dispositifs aussi bien en amont qu'en aval des formations diplômantes.
Chaque stagiaire peut ainsi, en fonction de ses besoins :

- Engager un parcours de Pré-qualification.
- Préparer les épreuves d'entrée des formations sociales et éducatives.
- Valider des diplômes et certifications du travail social par les Acquis de l'Expérience.
- Préparer une qualification de la branche professionnelle.
- Compléter une formation de base par des Formations Continues.

Placée sous la responsabilité directe de la Directrice du Développement, l'équipe permanente du Pôle est composée d'une formatrice et d'une assistante à temps plein, ainsi que d'un pool d'intervenants réguliers.

En 2014, 626 stagiaires ont suivi une formation au titre de la formation professionnelle continue pour un total de 21 196 heures stagiaires.

	FPP Formation Préparatoire et Pré-qualification		VAE Validation des Acquis de l'Expérience		FC Formation Continue		TOTAL Activité Formation	
Années	**Effectif stagiaires**	**Heures stagiaires**	**Effectif stagiaires**	**Heures stagiaires**	**Effectif stagiaires**	**Heures stagiaires**	**Effectif stagiaires**	**Heures stagiaires**
2013	223	8 021	61	1025	443	14 857	**727**	**23 903**
2014	233	8 900	67	1063	326	11 233	**626**	**21 196**
Variation	**+ 4,3 %**	**+ 9,8 %**	**+ 8,9 %**	**+ 3,6 %**	**- 26,4 %**	**- 24,4 %**	**- 16,13 %**	**- 11.32 %**

Si l'effectif global accuse une diminution de 16%, il convient de noter que les objectifs financiers (non traités ici) ont été atteints, conformément aux engagements pris en prévisionnel.

B / Les Formations Préparatoires et Pré-Qualifiantes

Les Formations Préparatoires aux épreuves d'admission permettent aux candidats d'optimiser leurs chances de réussite, mais aussi de venir conforter leurs projets professionnels et de s'inscrire dans une trajectoire de formation qualifiante.

1. L'activité des Formations Préparatoires en 2014

- Stagiaires majoritairement issus du Val d'Oise.
La part des stagiaires originaires du Val-d'Oise ou des départements limitrophes se maintient par rapport à 2013 et représente près de 60% de l'effectif global.

- Deux lieux de formation différents, sur Paris et Cergy-Pontoise
Les dispositifs à destination des candidats ES, ASS, EJE et ME planifiés sur Cergy se maintiennent, notamment grâce au travail de communication réalisé en lien avec le service Accueil, Admission et Communication.

- Diversification de l'offre de formation préparatoire avec des formats adaptés aux profils et aux besoins des candidats :

- Les Formations Préparatoires complètes se réalisent sur une amplitude de six mois, à raison d'une journée par semaine, permettant ainsi d'approfondir ses connaissances et de mener parallèlement un stage d'observation ou une activité professionnelle dans le secteur visé.
- L'ouverture de deux nouveaux dispositifs intensifs, les samedis et durant les vacances scolaires, semble répondre à un besoin, notamment pour les étudiants en Terminale.

2. L'activité des Formations Pré-qualifiantes en 2014

- Maintien des Formations Pré-qualifiantes et d'insertion auprès d'un public jeune ou bénéficiaire de minimas sociaux, en partenariat avec le centre social du Bas Belleville, membre du groupe SOS.

- Reconduction d'un neuvième chantier d'insertion « Garde d'enfant », avec un volet formation et professionnalisation approfondi et un accompagnement formatif des tuteurs en crèche.
- Ouverture d'un troisième chantier d'insertion « Aide aux personnes âgées », avec un volet professionnalisation, une préparation au concours d'Aide-Soignant et un accompagnement formatif des tuteurs en EHPAD.

La réussite de ces dispositifs, alternant période de formation et de travail en crèche ou en EHPAD, **se traduit par le retour à l'emploi ou en formation qualifiante de plus 72% des stagiaires.**

En 2014, l'activité des Formations Préparatoires et Pré-qualifiantes représente dans l'activité globale du Pôle :

- 37% des effectifs.
- 42% des heures stagiaires.
- 47% des produits.

C / La Validation des Acquis de l'Expérience

Forte de son expérience de l'accompagnement des professionnels et de la mise en œuvre de la VAE dès la première heure (DEES depuis 2005), l'**epss** a fait le choix de regrouper le pilotage au sein d'un même pôle, afin de développer et coordonner l'accompagnement à la VAE pour tous les diplômes du travail social et médico-social.

L'**epss** accompagne ainsi les candidats désireux de s'engager dans la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience, vers l'obtention de diplômes du travail social. Cette mission d'accompagnement est pilotée pédagogiquement et administrativement depuis le site de Paris-Montparnasse.

L'activité porte spécifiquement sur l'accompagnement des candidats à la réalisation de leur livret 2, deuxième phase de leur démarche VAE, après une première phase (le livret 1) à l'issue de laquelle les intéressés ont obtenu une notification de recevabilité de leur demande de VAE. Il s'agit alors pour l'équipe pédagogique de soutenir les candidats dans la démonstration par écrit de leurs acquis.

L'activité VAE en 2014

- Augmentation de l'effectif global par rapport à 2013 (+9%), en raison de la légère variation à la hausse des accompagnements à la VAE au niveau du DEES et l'ouverture d'un groupe en intra sur la VAE au niveau du DEAVS, à la demande d'un partenaire de l'aide à domicile du Val-d'Oise.

- Accompagnements VAE aux diplômes du secteur social du niveau V au niveau II, avec une forte prépondérance des candidats du DEME et DEES à la VAE, ces derniers ayant connu la plus forte progression en termes d'effectif.

	VAE DEES	VAE DEAVS	VAE DEASS	VAE DEME	VAE CAFERUIS	VAE CAFDES
Répartition des stagiaires par diplôme	36	5	8	14	3	1

- Contraintes de gestion administrative et financière, majorées par les changements de procédure et d'échéancier de certains OPCA.

En 2014, la part de la VAE dans l'activité globale du Pôle représente :

- 11 % des effectifs.
- 5 % des heures stagiaires.
- 18 % des produits.

Si la part de ce Pôle reste peu élevée, celle-ci représente cependant une réelle plus-value en termes d'activité. En effet, la voie d'accès au diplôme par le biais de la VAE s'avère être un enjeu politique important dans lequel le projet de l'**epss** s'inscrit pleinement.

D / La Formation Continue

L'activité des Formations Continues en 2014

- Diminution de l'effectif global de 26% par rapport à 2013, en raison du developpement des séances d'analyse de la pratique en groupes restreints et de la forte diminution des actions de type séminaire.

- Evolution positive des produits de +23% par rapport à 2013, qui s'explique d'une part, par la revalorisation des tarifs de formation et d'autre part, par le développement de véritables partenariats avec des institutions avec lesquelles nous intervenions jusque-là de manière ponctuelle.

- Dispositifs à destination principalement des salariés de l'action sociale et du secteur éducatif du Val-d'Oise et des départements limitrophes.
L'offre de formation est composée de 86 dispositifs sous forme de fiches techniques présentant les éléments de contexte, nos orientations, les objectifs et contenus pédagogiques et la méthodologie retenue.

L'éventail des dispositifs susceptibles d'être mis en œuvre par le Pôle est donc assez large, cependant, on note une récurrence dans la demande des commanditaires autours des thématiques suivantes :

- L'analyse de la pratique professionnelle.
- Le développement de la bientraitance.
- L'accueil du public et la gestion de l'agressivité.
- L'élaboration d'un projet de service.

- Evolution majeure du contexte legislatif qui risque d'impacter de facon significative l'activité du Pôle dans les années à venir.
L'évolution de l'environnement juridique de la formation a été marquée par un important processus de réforme engagé depuis 2003, et qui s'est accéléré en 2014 par la poursuite ou l'émergence de plans gouvernementaux (Précarité-Jeunesse-Autisme..) et le vote de textes fondamentaux, comme la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014 qui vient profondément bouleverser la donne en matière de politique de formation du secteur employeur et des branches professionnelles.

L'année 2014 marque donc un moment charnière pour l'activité de Formation Continue, nécessitant une veille active afin de mesurer et d'anticiper les transformations à venir.

En 2014, la part des Formations Continues dans l'activité globale du Pôle représente :

- 52 % des effectifs.
- 53 % des heures stagiaires.
- 35 % des produits.

B1.5 - LES INSTANCES PÉDAGOGIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Différentes instances pédagogiques participent à la construction des parcours de formation. Au sein de l'epss, au plus proche des étudiants, des apprentis, des stagiaires… et à nos côtés, nos partenaires.

Elles constituent des lieux de concertation, d'évaluation, d'élaboration, de réflexion et de décision.

Les réunions des délégués des apprenants avec l'équipe pédagogique

Organisées par chaque pôle, elles sont l'occasion d'appréhender les questions et les propositions éventuelles soumises par les délégués des étudiants, stagiaires et apprentis.

Elles sont animées par un responsable de pôle ou de promotion, et constituent un lieu de régulation et d'échange entre l'équipe pédagogique et les délégués eux-mêmes.

Les questions évoquées sont liées à la formation, à son organisation et à la vie matérielle au sein d'un ensemble plus vaste qu'est l'IPSL.

Ces réunions sont trimestrielles et font l'objet d'un compte-rendu.

Les commissions d'harmonisation

L'**epss**, comme les autres écoles et instituts en travail social, organise des épreuves de certifications.

Après les corrections de copies, de dossiers écrits ou d'oraux, les membres du jury se rencontrent pour « harmoniser » les corrections. Dans les faits, il s'agit le plus souvent d'un temps d'échange et d'ajustement à la marge.

Fondées par les textes et notre charte des certifications, ces commissions visent à rechercher des équilibres pour garantir une équité de traitement entre les candidats.

Elles sont présidées par la Direction ou son représentant, et sont composées de membres internes et externes au centre de formation.

Les commissions d'orientation

Prévues dans les « règlements intérieurs étudiants et de stagiaires », elles se réunissent à la fin de chaque année scolaire pour chaque promotion, afin de statuer sur le passage en année supérieure, le maintien dans l'année, la suspension, la proposition d'arrêt de formation ou toute autre mesure particulière concernant un apprenant. Elle peut également être convoquée à tout moment si la situation d'un étudiant ou stagiaire l'exige.

Elle est composée de la Direction ou de son représentant, qui la préside et prend les décisions, des formateurs permanents, des chargés d'enseignement, des délégués des étudiants, des formateurs ou référents des sites qualifiants, des Maîtres d'Apprentissage et du Centre de Formation des Apprentis.

Les étudiants, pour lesquels une mesure est envisagée, sont entendus par la commission. Un recours à l'encontre d'une décision de la commission d'orientation est toujours possible. En 2014, la direction a eu à en traiter deux.

La commission de présentation au diplôme

Elle siège au plus tard un mois avant la date fixée par le Rectorat.

Sa vocation est de vérifier, dans le cadre strictement réglementaire, la possibilité de présenter le candidat aux épreuves finales de certification. Elles sont également l'occasion de stimuler les étudiants insuffisamment engagés dans leur parcours de formation.

Une commission de validation semestrielle « ECTS »

Cette commission se réunit pour statuer sur la validation ou non des 30 crédits octroyés à chaque trimestre.

Cette instance est mise en place depuis 2013, date de la mise en ECTS de toutes les formations de niveau III.

Les Conseils Techniques et Pédagogiques (CTP)

Les Conseils Techniques et Pédagogiques sont des instances essentielles de débat et de proposition.

Ils doivent rassembler des représentants d'employeurs, des étudiants/apprentis/stagiaires, des personnes qualifiées, des formateurs, des administrateurs de l'**epss** et la Direction.

Ils se réunissent deux fois par an.

En 2014, ils ont fait l'objet d'une remise à plat de leur fonctionnement. En effet, on a pu observer une désertion par nos partenaires de cette instance pourtant essentielle, qui permet d'apporter des ajustements aux contenus des formations en vue de l'insertion professionnelle future des personnes en formation.

L'UFA et les instances pédagogiques du C.F.A. de l'ADAPSS

Les représentants de l'**epss**, membres de l'équipe de la Direction pédagogique ou représentants apprentis, participent aux instances suivantes :

- Le conseil de perfectionnement réunit réglementairement la direction du C.F.A., les représentants des U.F.A., la Région, les syndicats professionnels de chaque profession, les délégués apprentis, les autorités de tutelles D.R.J.S.C.S. et l'Education Nationale. Il se tient obligatoirement deux fois par an. C'est un espace d'échange sur les actions de formation qui engagent l'ensemble des acteurs.
- Les réunions de Direction, environ une par trimestre, rassemblent l'ensemble des directeurs d'UFA et le directeur du CFA. Sa vocation est de disposer d'une culture partagée en matière d'apprentissage et de développer des outils de travail et de communication communs. La Coordinatrice de l'UFA a régulièrement accompagné la Direction à ces rencontres.

Des instances d'information et de réflexion

Les réunions plénières

Des réunions plénières ont lieu 3 fois par an.

Elles rassemblent tous les salariés, et permettent d'aborder toutes les questions relatives à la vie de l'école et aux problématiques de formation professionnelle.

Les séminaires

Des séminaires sont organisés deux fois par an.

Les salariés partagent une réflexion durant deux journées sur une thématique relative à la formation et à la pédagogie.

Y participent tous les salariés de l'**epss**, y compris les chargés d'enseignement.

La vie étudiante à l'epss : le Bureau Des Etudiants

Le Bureau Des Etudiants (B.D.E) devrait être au cœur de l'organisation de la vie étudiante à l'**epss**. Malheureusement, il fonctionne fort peu.

Il appartient aux professionnels de l'**epss** de relancer son activité et de la soutenir. Des moyens techniques et un accompagnement à l'engagement doivent être envisagés pour assurer une vie associative à nos étudiants, apprentis et stagiaires.

B1.6 - L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Les résultats de l'enquête

Elle est réalisée chaque année depuis 2005 auprès des étudiants, six mois après la fin de leur formation.

L'enquête est envoyée uniquement aux candidats ayant réussi leur D.E. Elle porte sur sept formations dispensées à l'**epss**.

242 questionnaires ont été envoyés fin 2014.
157 personnes y ont répondu, ce qui représente un taux de réponse de 65 %.
En fonction des formations, les taux de réponse s'échelonnent entre 57 % et 100 %.

L'implantation Géographique

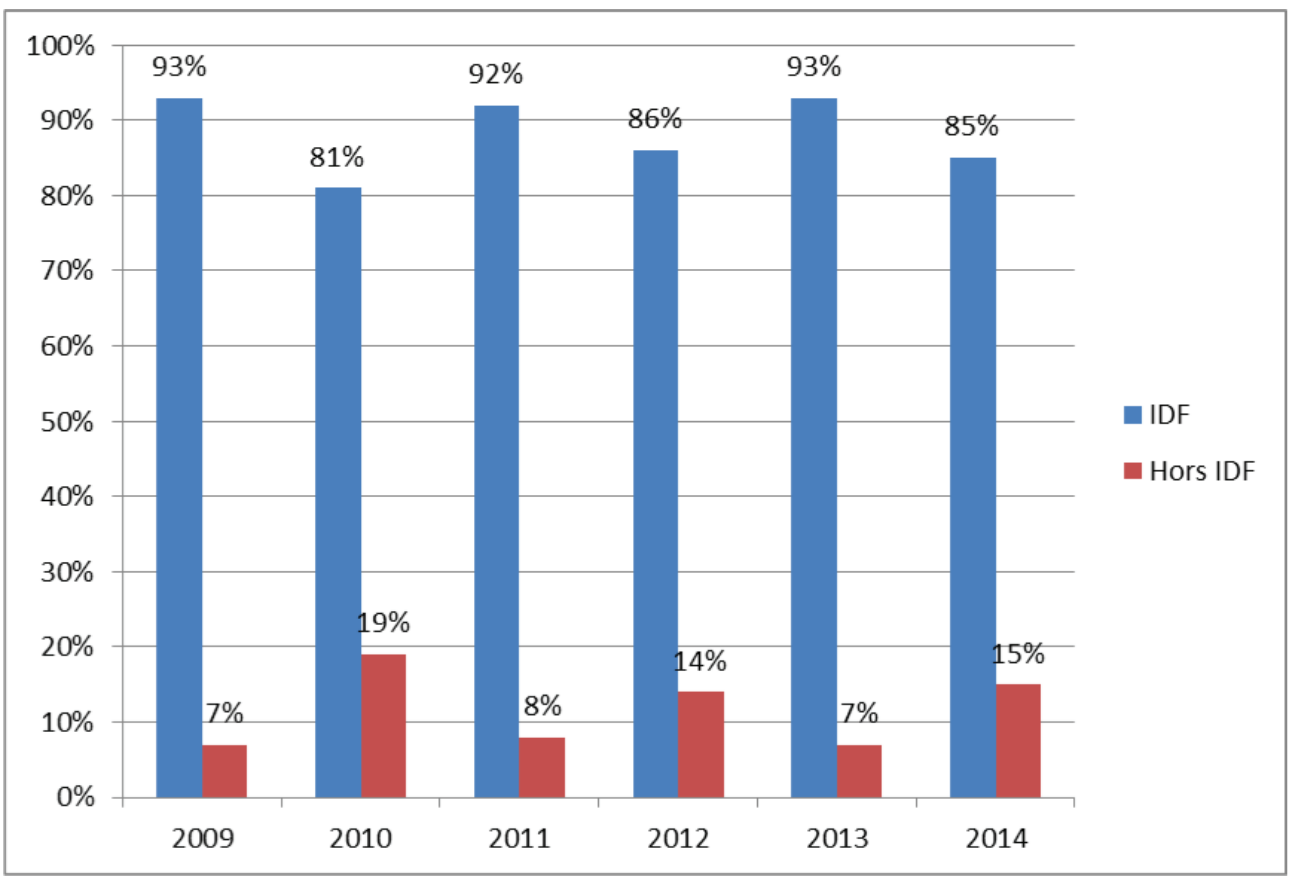

En 2014, 85 % de nos diplômés travaillent en Région Ile-de-France.
L'Ile-de-France demeure attractive pour les jeunes diplômés en travail social.

Nature des contrats de travail

DIPLÔMES	A.S.S	E.S.	E.J.E.	ME	TISF	AVS	AMP
CDI & CDD / Réponses	18 / 25	39 / 52	14 / 15	29 / 38	5 / 7	3 / 4	11 / 16

On constate que 76 % des diplômés ont un contrat soit en CDI, soit en CDD.
Parmi les interrogés, 46 % sont en CDI (contre 44 % en 2013), près de 9 % poursuivent des études, et 12 % sont encore en recherche d'emploi.

La situation des Assistants de Service Social

Récapitulatif des réponses des ASS

	Voie Directe
Réponses	25
En emploi	19
Répartition CDI / CDD	5/13
% en emploi	64 %

L'étude repose sur 25 réponses, soit 70 % des personnes questionnées.
La population est féminine à 100 %.
Parmi les interrogés, 19 ont un emploi, soit 76 % des répondants ; 6 sont en recherche d'emploi. Ces chiffres laissent supposer une hausse des étudiants ayant trouvé un emploi par rapport à 2013.

Les lieux d'exercice des Assistants de Service Social

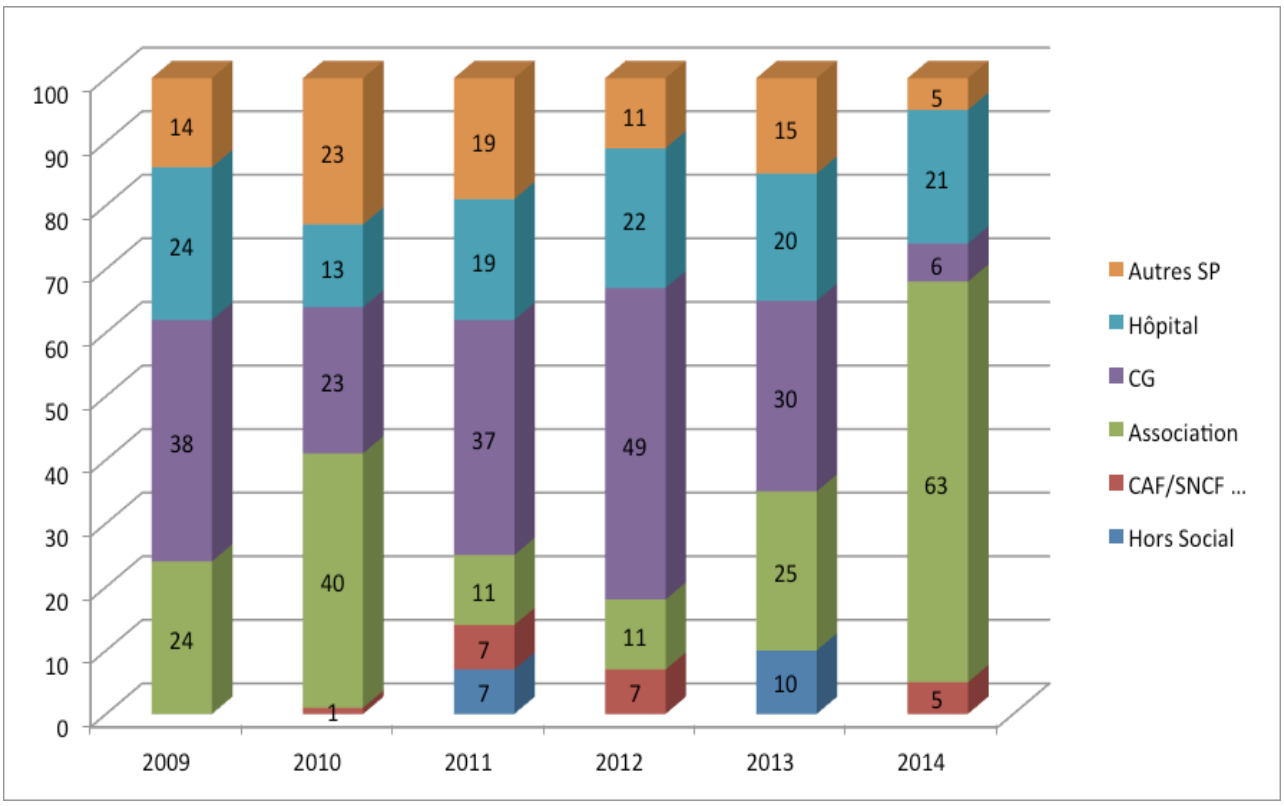

De manière générale, les secteurs pourvoyeurs d'emplois demeurent le service public, les secteurs associatif et hospitalier. En revanche, le secteur de l'entreprise reste peu développé.

L'apprentissage pour les Assistants de Service Social est susceptible d'offrir l'opportunité d'une meilleure identification des employeurs potentiels.

La situation des Educateurs Spécialisés

Récapitulatif des réponses des ES, en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Apprentissage	Situation d'emploi
Réponses	32	13	7
En emploi	24	8	7
Répartition CDI / CDD	13 / 11	5 / 3	7 / 0
% en emploi	75 %	62 %	100 %

L'étude repose sur 52 réponses, soit 60% des personnes questionnées.
La population est féminine à plus de 90 % (47 / 52).
Parmi les interrogés, 39 ont un emploi, soit 75 % ; 3 poursuivent des études ; 8 sont en recherche d'emploi.

Le CDI demeure le contrat dominant à l'issue de l'obtention du diplôme.

Les lieux d'exercice des Educateurs Spécialisés

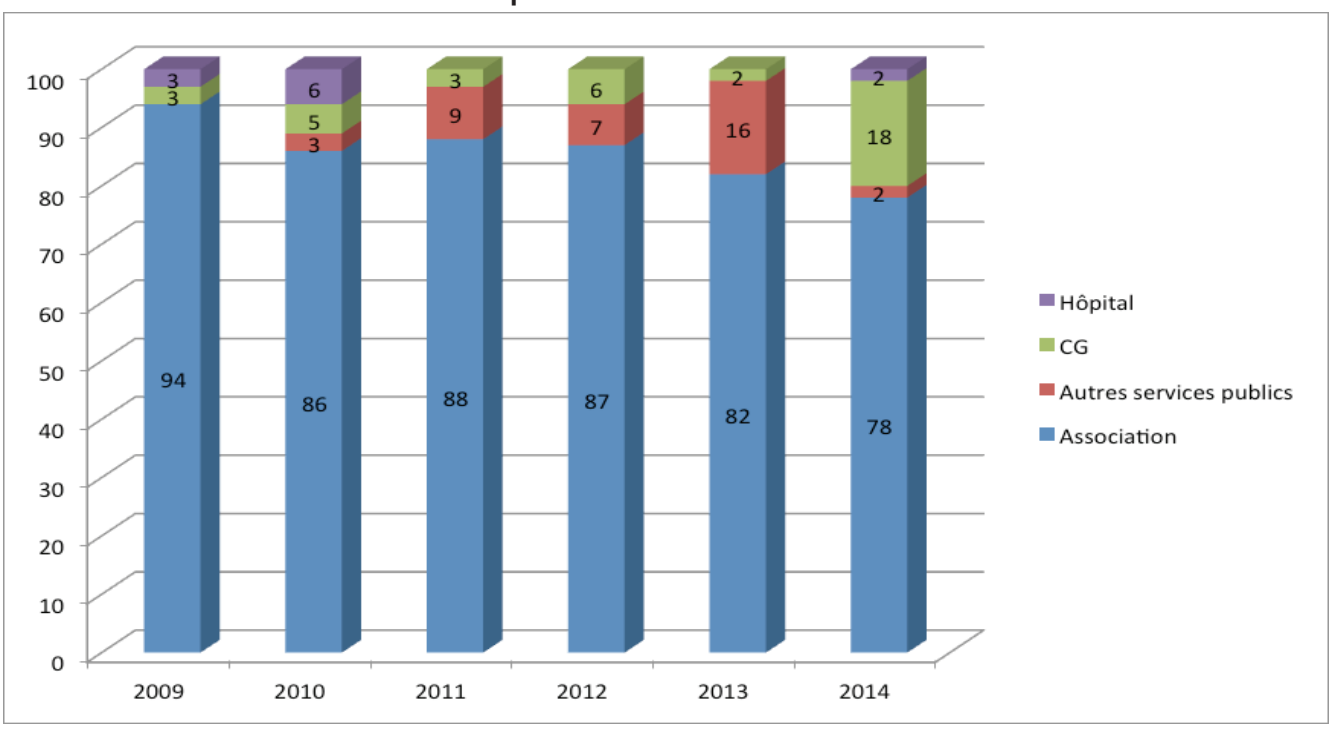

Le secteur associatif est le principal recruteur.
Le secteur d'activité est majoritairement celui de la Protection de l'Enfance.

La situation des Educateurs de Jeunes Enfants

Récapitulatif des réponses des EJE, en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe
Réponses	15
En emploi	14
Répartition CDI / CDD	10 / 4
% en emploi	94 %

L'étude repose sur 15 réponses, soit 94% des personnes questionnées.
La population est à 100 % féminine.
Parmi les personnes interrogées, 14 ont un emploi, soit 94 % ; 1 est en recherche d'emploi.

Les lieux d'exercice des Educateurs de Jeunes Enfants

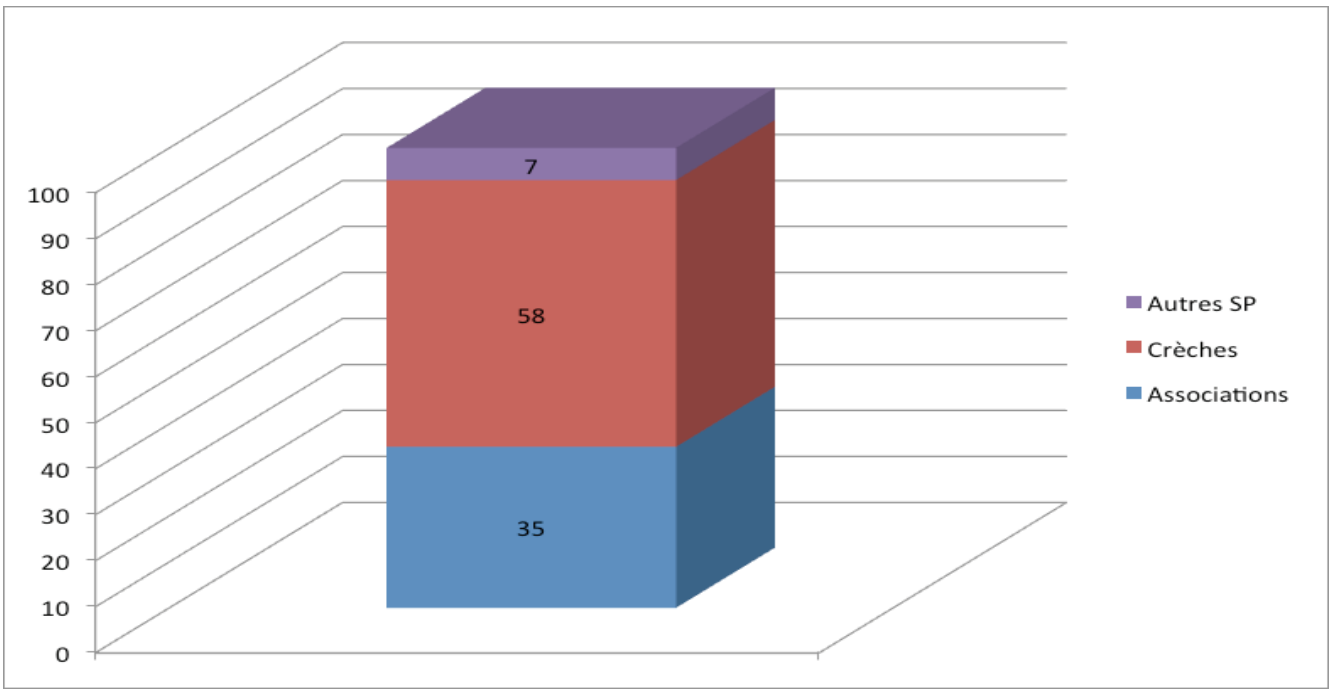

Le secteur associatif et les crèches sont les principaux recruteurs.

La situation des Moniteurs Educateurs

Récapitulatif des réponses des ME, en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Situation d'emploi
Réponses	13	15
En emploi	11	12
Répartition CDI / CDD	5 / 6	10 /
% en emploi	85 %	80 %

L'étude repose sur 38 réponses, soit 63 % des personnes questionnées.
La population est féminine à 76 %.
Sur les 38 personnes interrogées, 30 ont un emploi au moment de l'enquête, soit 79 % ; 5 poursuivent des études ; 3 sont en recherche d'emploi.

La situation des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale

Récapitulatif des réponses des TISF, en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Situation d'emploi
Réponses	3	4
En emploi	1	4
Répartition CDI / CDD	1 / 0	4 / 0
% en emploi	34 %	100 %

L'étude repose sur 7 réponses soit 78 % des personnes questionnées.
La population est féminine à 100 %.
Sur les 7 personnes interrogées, 5 ont un emploi, soit 72 % au moment de l'enquête ; 2 sont en recherche d'emploi.

La situation des Auxiliaires de Vie Sociale

Récapitulatif des réponses des AVS, en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Situation d'emploi
Réponses	3	1
En emploi	3	1
Répartition CDI / CDD	3 / 0	1/ 0
% en emploi	100 %	100 %

L'étude repose sur 4 réponses soit 100 % des personnes questionnées.
La population est féminine à 100 %.
4 personnes ont un emploi au moment de l'enquête, soit 100% des personnes intérrogées.

La situation des Aides Médico-Psychologiques

Récapitulatif des réponses des AMP

	Voie Directe	Situation d'emploi
Réponses	5	11
En emploi	2	9
Répartition CDI / CDD	2 / 0	6 / 3
% en emploi	40 %	82 %

L'étude repose sur 16 réponses soit 58 % des personnes questionnées.
La population est féminine à 94 % (15 / 16).
11 personnes ont un emploi au moment de l'enquête, soit 69 %.

Les formations de niveau IV et V mettent en exergue un taux important d'accès à l'emploi à l'issue de l'obtention du diplôme.

Tableau de répartition des lieux d'exercice en fonction du diplôme obtenu

Lieux d'exercice des AMP – AVS – TISF – ME pour 2014

	Associations	Maisons de retraite	Service Public	Structures à domicile	Recherche d'emploi	Formation
AMP	76,5 %	23, 5 %	-	-	-	-
AVS	50 %	-	-	-	-	50 %
TISF	46,7 %	-	6,7 %	6,7 %	13,3 %	26,7 %
ME	79,3 %	-	10 , 3 %	-	6,9 %	3,4 %

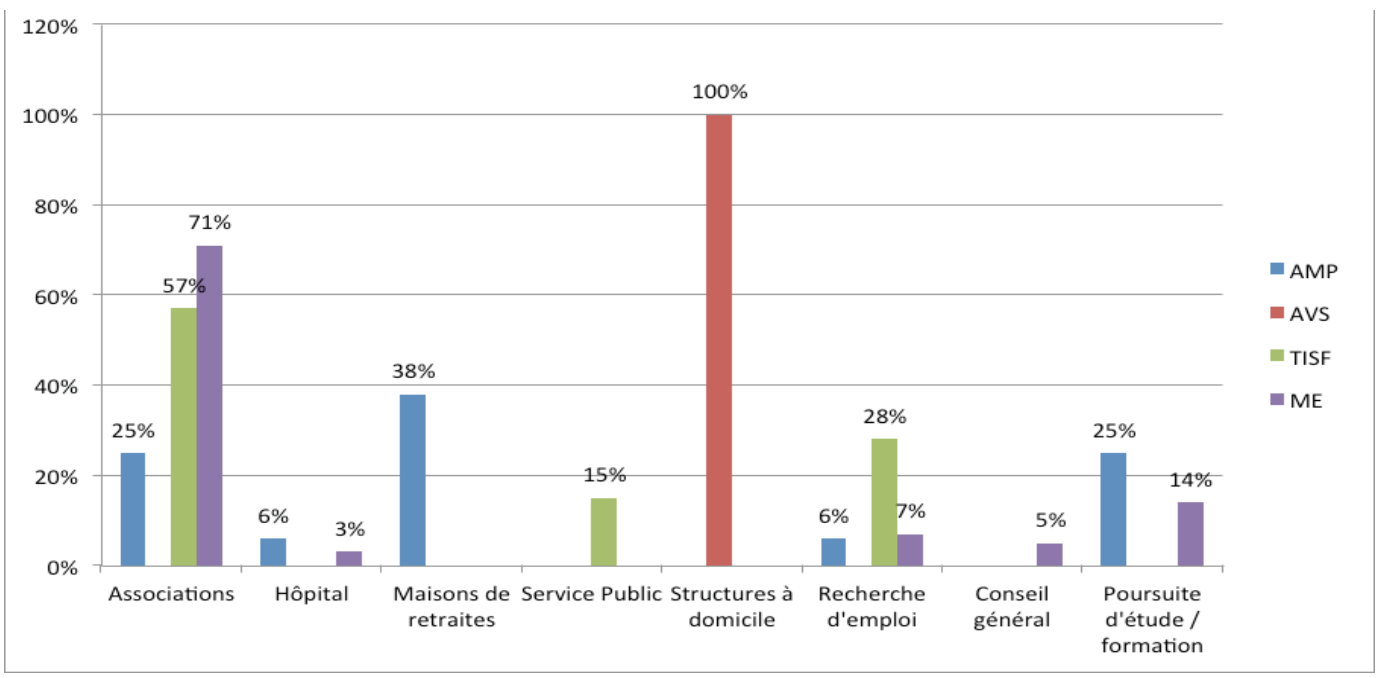

Emploi exercé / diplôme obtenu

De manière générale, l'enquête a montré une adéquation entre l'activité professionnelle exercée et la qualification.

Le secteur associatif reste très présent pour les métiers proposés et ce, quel que soit le diplôme.

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en travail social au niveau national*

Selon l'analyse de la DREES, à partir des résultats de l'enquête « Génération 2004 » du Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications (CEREQ), l'insertion professionnelle des travailleurs sociaux est meilleure que pour les autres diplômés.

Parmi les points saillants, on note une insertion plus rapide pour les formations de niveau IV et V par rapport au niveau III, avec une période de 2 mois avant d'accéder au premier emploi.

***_Les débuts de carrière des diplômés des professions sociales_, Etudes et résultats n°734, Juillet 2010.

B2- LES SERVICES ET UNITES TRANSVERSAUX PEDAGOGIQUES

B2.1 - SERVICE ALTERNANCE

Créé en 2004, le Service Alternance de l'epss a pour finalité la formation pratique des étudiants à travers la mise en œuvre d'une alternance intégrative, considérant les acteurs professionnels et sites qualifiants comme des partenaires incontournables du processus de co-construction des parcours de formation.

Ce service a pour mission l'animation et la gestion de l'alternance pour l'ensemble des formations de l'**epss**, à l'exception de la formation du CAFERUIS.

L'équipe se compose d'un responsable, de trois formateurs permanents (dont un à temps partiel) et de deux assistantes (dont l'une à temps partiel).

A / Adaptation aux turbulences du secteur

L'équipe du Service Alternance a dû s'adapter à la complexité croissante de la recherche de stage, dans un contexte social difficile lié tant à la crise économique qu'aux restrictions budgétaires impactant les établissements qui accueillent les étudiants de l'**epss**.

L'intervention auprès de nouveaux apprenants et la gestion de leurs inquiétudes dans un contexte anxiogène a mobilisé fortement les formateurs dont la charge de travail a incontestablement augmenté.

En outre, la surenchère d'une « Loi en attente de décrets d'application » est venue compliquer l'organisation du travail quotidien de l'équipe, qui était déjà fortement investie dans la prospection et la mobilisation de réseaux et de partenaires.

En effet, la loi du 22 juillet 2013, relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, a étendu la gratification des stages dont la durée est supérieure ou égale à 2 mois à l'ensemble des secteurs d'activité pouvant accueillir des stagiaires en formation sociale.

Durant l'année 2014, la large diffusion de cette loi auprès des étudiants et des employeurs a occasionné un réflexe de précaution chez un nombre important d'employeurs, qui ont « gelé » les places de stagiaires dans leur(s) établissement(s) jusqu'à nouvel ordre. Les employeurs, n'ayant pas de garanties quant aux nouveaux droits et devoirs des différentes parties dans l'accueil de stagiaires, ont soit refusé, soit retardé l'arrivée en stage des étudiants.

Néanmoins, suite à la mobilisation générale de l'ensemble des services de l'**epss**, comprenant une communication exceptionnelle à tous nos partenaires et une mobilisation de l'ensemble de l'équipe (assistantes, formateurs et responsables), tous les étudiants ont pu trouver un stage.

L'équipe du Service Alternance a su faire preuve de capacité d'adaptation en développant de nouvelles modalités d'intervention auprès des étudiants, favorisant autant la capacité à relativiser qu'à comprendre et appréhender le contexte.

66
conventions réactualisées

B / Renouvellement de l'équipe

Depuis septembre 2013, l'équipe a accueilli un nouveau collègue à temps plein, au lieu du temps partiel initial (40 %).

L'arrivée à temps plein de ce nouveau salarié a permis une nouvelle répartition du travail, offrant une charge d'activité plus équilibrée entre les membres de l'équipe.

C / Adaptation aux nouveaux locaux

Les effets indirects de ce changement sont :

- Une difficulté accrue à rester en lien avec les étudiants.
- Une diminution des retours directs de la part des étudiants.
- Une moindre spontanéité dans la relation entre les formateurs et les étudiants dans les temps interstitiels des entre-cours ou fin de cours.
- Davantage d'échanges de mails et moins de relations de face à face entre les étudiants et les formateurs.
- Un amoindrissement des possibilités d'accompagner un groupe d'étudiants dans une recherche de stage active autour d'un lieu équipé d'ordinateurs et de téléphones.

Pour autant, la proximité soudaine avec les formateurs des pôles pédagogiques a offert des espaces d'échange qui se sont révélés de véritables leviers de collaboration en faveur des étudiants.

Répartition des stages par type de structure

Le tableau ci-dessous montre la persistance d'une répartition des stages dans les champs traditionnels de l'intervention sociale.

Répartition des stages par formation (toutes filières confondues) par champ d'intervention en 2014

	A.S.S	E.S.	A.V.S.	A.M.P.	M.E.	T.I.S.F.	E.J.E.	TOTAL
Insertion, exclusion	93	81	0	0	20	14	01	209
Maladie, handicap, dépendance	75	117	12	33	62	10	19	328
Protection de l'enfance	56	119	0	01	64	03	06	249
Petite enfance	0	02	0	0	01	0	39	42
TOTAL	224	319	12	34	147	27	65	828

La mise en stage et l'accompagnement des étudiants : une activité centrale et transversale

Les stages occupent une place importante dans le cursus des formations de notre secteur, tissant des liens entre formation théorique et pratique, indispensables dans la construction de l'identité professionnelle de nos étudiants.

Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement par les formateurs du Service Alternance : clarification des besoins, construction du projet de stage au regard du projet de formation, accompagnement dans la recherche d'informations sur les institutions, dans la rédaction du curriculum vitae, de lettre(s) de motivation…

Cette activité induit une relation étroite avec les formateurs référents de l'ensemble des pôles.

Les visites de stage, rencontres sur site de travail et rencontres certificatives sur site qualifiant

	A.S.	E.S.	M.E.	E.J.E.	T.I.S.F.	A.V.S.	A.M.P.*	TOTAL
2009 / 2010	169	132	74	-	49	22	41	487
2010 / 2011	171	140	78	-	43	8	50	490
2011 / 2012	198	104	51	-	33	0	55	441
2012 / 2013	208	68	65	18	32	13	76	462
2013 / 2014	202	66	77	16	21	06	108	496

L'activité « Visites de stage et rencontres certificatives sur site » reste importante en raison de la hausse des effectifs.

Rappelons que l'équipe de formateurs permanents de l'**epss** assume les trois quarts de cette activité, l'autre quart étant assuré par une équipe de formateurs vacataires. À ce titre, une réflexion entamée l'année dernière vise une meilleure anticipation de l'organisation interne grâce, notamment, à la semaine de programmation.

Cette volonté de répartir la charge de travail sur des périodes plus lissées a pour objectif d'équilibrer l'activité et d'optimiser « le rendement » des formateurs en permettant, par la même, mais aussi de diminuer le stress au travail.

D / La formation de Référent de Site Qualifiant

La formation de Référent de Site Qualifiant participe à la dynamique de l'alternance intégrative.

Cette formation permet un développement du lien entre l'école et les acteurs professionnels, offrant ainsi une évolution de la culture professionnelle et une veille des pratiques.

En 2014, 29 professionnels issus des différents champs du secteur ont suivi cette formation, sur un volume total de 36 heures par professionnel.

Cette action de formation est prise en charge financièrement par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

E / La formation au Tutorat

La formation de Tuteur s'adresse à tous les professionnels engagés dans l'organisation et la mise en œuvre de l'accompagnement et du parcours formatif de l'apprenant et qui sont chargés de la formation en situation de travail des apprenants.

En 2014, 48 Tuteurs et 12 Maîtres d'Apprentissage issus des différents champs du secteur ont suivi cette formation, sur un volume total de 40 heures par professionnel.

Sur cette même année, trois sessions se sont déroulées alternativement sur le site de Cergy et de Paris.

Ce module est obligatoire pour les professionnels chargés de l'encadrement dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, et constitue aujourd'hui le 1er module de la formation de Maître d'Apprentissage.

F / La formation de Maître d'Apprentissage

La CPNE-FP a entrepris un travail de réingénierie de la formation de Maître d'Apprentissage, afin d'assurer sa cohérence avec le dispositif de formation de Tuteur, révisé en 2011.

La nouvelle architecture de cette formation est désormais composée du module 1 de la formation au Tutorat (40h) et d'un module spécifique à la fonction de Maître d'Apprentissage (40 heures).

L'**epss** a reçu le label pour une durée de trois ans à compter du 01 septembre 2013.

G / « Jeudis de l'epss »

Ces conférences-débats, ouvertes à tous, sont organisées tout au long de l'année. Elles constituent un lieu de connaissance, de partage et de débats entre les étudiants, les formateurs et l'ensemble des acteurs du territoire.

En 2014, les thèmes abordés ont été les suivants :

- Engagement en faveur de la paix : témoignage d'une mission.
- Economie sociale et solidaire.
- Souvenirs et devenirs d'enfants accueillis à l'œuvre de secours aux enfants.
- L'accès des personnes en situation de handicap à l'art et à la culture.

B2.2 - SERVICE ACCUEIL, ADMISSIONS ET COMMUNICATION

Service à l'interface entre l'institution et l'ensemble du territoire et ses acteurs externes, les missions qui lui sont dévolues relèvent, pour la dimension « Admission », d'un travail en transversalité avec l'ensemble des services et pôles, ainsi que du développement et du rayonnement de l'epss dans ses dimensions d'« Accueil » et de « Communication ».

A / L'Admission

Le Service AAC est responsable de l'organisation de l'ensemble du processus d'admission : accueil et information des candidats, gestion des dossiers d'inscription, organisation des jurys et commissions, ou encore promulgation des résultats.

Les faits marquants pour l'Admission en 2014

	Le nombre d'épreuves organisées par formation en 2014											
	Métrople				DOM-TOM				Dont spéciales apprentis ou situations d'emploi			
	Admissibilité		Admission		Admissibilité		Admission		Admissibilité		Admission	
ASS	3		3		1		1					
ES	4		5		1		1					
EJE	3		3		1		1					
ME	3		4						1		1	
TISF	3		3									
AMP	2		2									
AVS	2		2									
CAFERUIS			2									
TOTAUX	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
	20	**20**	**22**	**24**	**3**	**3**	**3**	**3**	**5**	**1**	**5**	**1**

Après une hausse importante en 2012, le nombre de sessions d'admission se stabilise en 2014.

- Les sessions dédiées aux candidats apprentis ou en situation d'emploi se pérennisent. Ainsi, l'**epss** prend mieux en compte les besoins des employeurs et de ses candidats. Une commission finale d'admission est désormais instituée en fin d'année civile, pour donner les résultats uniquement aux candidats apprentis ou étant en situation d'emploi. Cette démarche vise à faciliter la recherche d'un employeur ou le montage d'un dossier de financement. Elle concerne l'ensemble des candidats ayant participé aux épreuves d'automne.
- Une session exceptionnelle d'admission a été organisée en juin pour faire face au manque de candidats pour la formation d'Educateur Spécialisé. Ce phénomène est constaté depuis deux années consécutives. Il est inquiétant, car la baisse des candidats pour la formation d'Educateur Spécialisé se confirme.
- Le dispositif d'admissibilité commune, en réflexion depuis plusieurs années, est effectif depuis la rentrée 2014. Ce dispositif, coordonné par l'UNAFORIS au niveau national, permet aux candidats ayant réussi l'admissibilité dans une école adhérente au dispositif de passer directement l'épreuve orale dans une autre école adhérente.

Evolution du nombre de candidats à l'admissibilité et à l'admission depuis 2010

	2010		2011		2012		2013		2014	
	Admité	Admis°	Admité	Admis°	Admité	Admis°	Admité	Admis°	Admité	Admis°
ASS	246	167	161	120	170	129	123	93	83	68
ES	533	252	393	232	333	192	336	155	205	154
EJE			61	39	135	70	129	75	85	75
ME	115	245	134	204	160	243	90	203	75	199
TISF	28	41	20	44	15	35	28	28	10	19
AMP	79	81	66	56	49	63	37	71	46	61
AVS	35	15	18	13	22	17	22	17	8	10
CAFERUIS		11		30		28		30		51
TOTAUX	**1036**	**812**	**853**	**738**	**884**	**777**	**765**	**672**	**512**	**637**
TOTAUX INSCRIPTION	**1848**		**1591**		**1661**		**1437**		**1149**	

Evolution du nombre d'inscriptions (admissibilité + admission) depuis 2009 par formation :

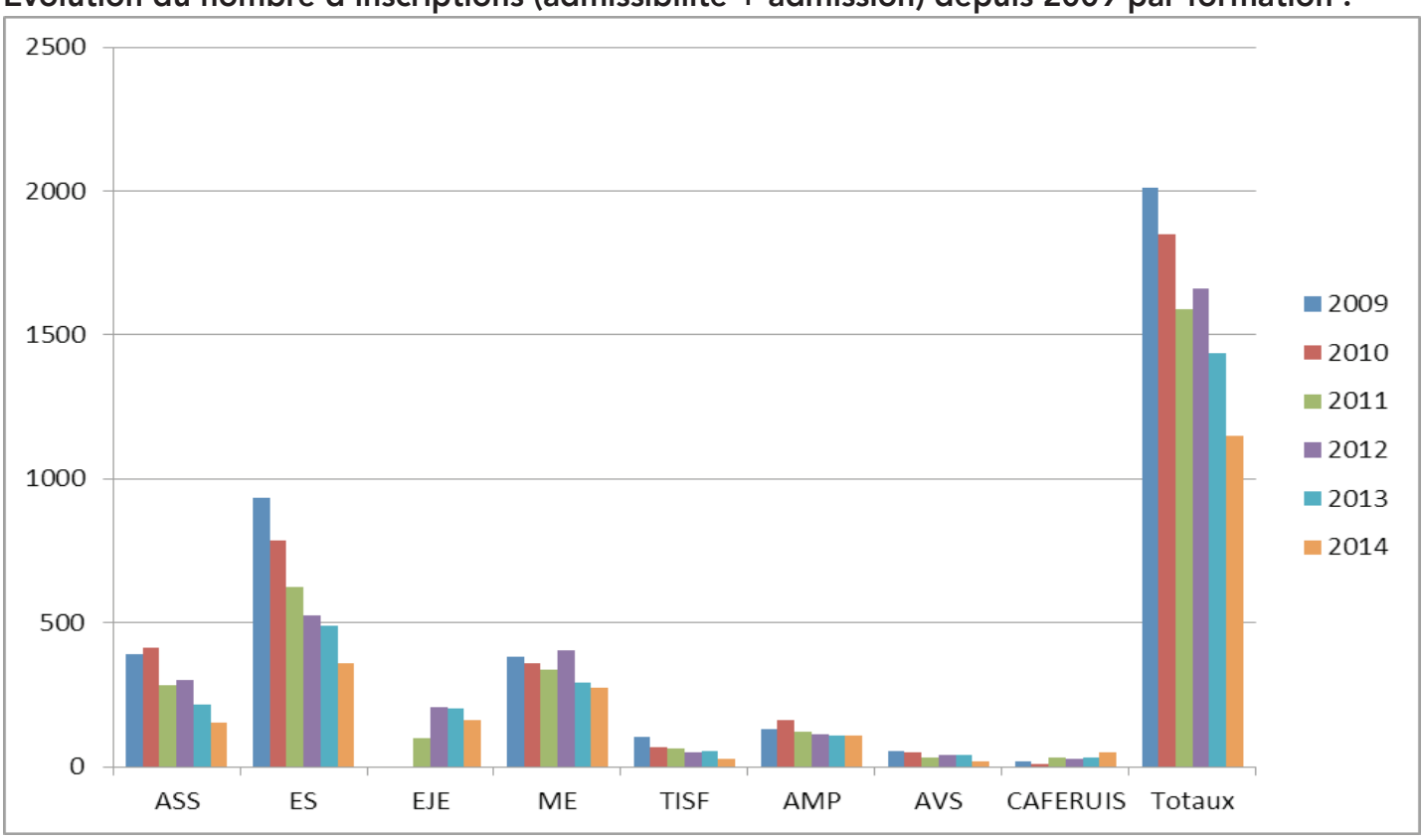

Sur le plan des effectifs aux épreuves d'admission, la baisse du nombre d'inscriptions constatée depuis 2009, s'aggrave à nouveau en 2014.

La baisse des inscriptions pour la formation d'Educateur Spécialisé et Assistant de Service Social est une tendance forte et continue depuis 2009.

Les objectifs pour l'Admission en 2015

- Stopper la baisse des effectifs aux épreuves d'admission.
- Finaliser le travail entamé en 2014 pour redéfinir de nouvelles modalités aux épreuves d'admission.
- Entamer un travail de réflexion sur la dématérialisation du dossier d'inscription des candidats aux épreuves d'admission, ainsi que sur l'intégration du nouveau progiciel de gestion des admissions.

B / L'Accueil

L'accueil physique et téléphonique est assuré pour l'ensemble de l'**epss**. L'accueil général est réalisé par l'IPSL, et le service AAC oriente les visiteurs vers les différents pôles pédagogiques.

Les faits marquants pour l'Accueil en 2014

- Le déménagement en urgence a totalement désorganisé l'accueil, qui était centralisé géographiquement sur l'ancien site du port.
  L'IPSL n'assure plus le standard pour les cinq écoles. C'est le Service AAC qui assume, non sans difficulté, le standard de l'**epss**, d'autant que le système téléphonique du site des Montalants ne permet pas toutes les manipulations propres à un poste de standard.
  Par ailleurs, l'éloignement géographique du Service AAC des autres services et l'éclatement des bâtiments sur le nouveau site des Montalants compliquent l'accueil physique des personnes.

Les objectifs pour l'Accueil en 2015

- Entamer une réflexion approfondie sur l'amélioration de l'accueil général à l'**epss.**
- Installer trois écrans numériques pour faciliter l'accueil et l'orientation des visiteurs : affichage des numéros de salles et des intitulés des cours ou des réunions.
- Suite à l'aménagement des nouveaux locaux, intégrer le Service AAC à l'ensemble de l'équipe de l'**epss**, au sein d'un même bâtiment.
- Amorcer une réflexion au sein de l'IPSL pour l'acquisition d'un nouveau système téléphonique. Ceci permettrait l'utilisation de fonctionnalités plus modernes en matière de diversité des annonces, de mise en attente et d'orientation des interlocuteurs.

C / La Communication

Les missions du Service AAC sont les suivantes : faire connaître et promouvoir l'école et ses formations c'est-à-dire réaliser des supports et des outils de communication, représenter l'**epss** à des salons et des forums, organiser des journées portes ouvertes, mettre en page le Rapport d'Activité de l'**epss** à partir des contributions des différents pôles pédagogiques et services transversaux...

Les orientations de la Communication en 2014

- La fonction « Communication » doit avoir pour priorité l'attractivité des formations proposées par l'**epss.**
- La stratégie de communication doit mettre en avant l'utilité sociale des métiers auxquels prépare l'**epss** ainsi que l'employabilité des futurs travailleurs sociaux.

- Les cibles à privilégier sont les lycéens, les étudiants en premier cycle universitaire, les prescripteurs de formation comme les employeurs, les Pôles Emploi et les Missions Locales.

Les faits marquants pour la Communication en 2014

- Les différentes productions, qui ont fait suite au centenaire, ont commencé à être valorisées et diffusées : mise en ligne des conférences, promotion de l'ouvrage ***Ethique, laïcité, engagement : enjeux de société et formations sociales***.
- La participation à des forums et salons pour promouvoir l'**epss** et son offre de formation a été l'occasion d'entrer en contact direct avec environ 960 candidats potentiels :
  - 3 salons professionnels.
  - 17 forums des métiers (dont 3 organisés par des mairies).
  - 1 « Journée portes ouvertes ».
  - 2 réunions d'information collectives.
- L'année 2014 a été marquée par l'absence de l'Assistante de Communication.
  Le remplacement a été difficile sur cette fonction relativement technique et qui demande des compétences particulières.

Les objectifs pour la Communication en 2015

En plus des activités traditionnelles du service, 2015 verra également :

- La rénovation du site Internet. La navigation sera plus aisée et plus rapide grâce à une nouvelle organisation de l'information.
- La rénovation de la charte graphique.
- La rénovation des supports de communication dans leur version papier.
- La création d'une lettre d'information mensuelle à destination du grand public.
- Le développement des supports vidéo.
- Le développement de la communication interne.

L'organisation d'évènements sera privilégiée en 2015. La réflexion est en cours à propos de la cible qui devrait être en priorité les terrains professionnels.

Les différentes réflexions menées au sujet de la baisse du nombre de candidats aux admissions pour la formation d'Assistant de Service Social devraient donner leurs résultats au printemps 2015. Ces connaissances vont certainement avoir un impact sur le plan d'action à mener pour promouvoir ce métier.

B2.3 - UNITÉ DE FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE (U.F.A)

Le développement de l'apprentissage constitue un axe stratégique fort pour les formations sociales. L'epss y apporte ainsi sa contribution par l'amélioration continue du fonctionnement de l'Unité de Formation par l'Apprentissage.

2014 marque la dernière année de collaboration entre l'UFA de l'**epss** et l'ADAPSS CFA des métiers sociaux et médico-sociaux. L'ADAPSS a en effet fusionné avec le CFA Santé et Solidarité pour former le CFA ADAFORSS (Association pour le Développement de l'Apprentissage et des FOrmations aux métiers Sanitaires, Sociaux et médico-sociaux).

Organisation de l'UFA

L'organisation et le développement de la formation par la voie de l'apprentissage ont été pensés pour l'ensemble des formations de niveau III, IV et V.

Les apprentis pour les métiers d'Educateur Spécialisé et de Moniteur Educateur sont associés aux apprenants en situation d'emploi avec une alternance régulière.

Les apprentis en formation d'Assistant de Service Social, dont les effectifs se développent plus lentement, et ceux en formation d'Educateur de Jeunes Enfants (plus récemment ouverte) sont intégrés dans des promotions d'étudiants en voie directe.

La coordination

L'activité d'U.F.A implique de fait une transversalité liant l'ensemble des pôles et services de l'**epss**. La coordination est assurée par un formateur coordinateur qui est garant de la cohérence du projet pédagogique de l'UFA avec les orientations réglementaires du CFA.

Une équipe pédagogique restreinte

Cette équipe a été constituée au moment de l'écriture du projet pédagogique de l'U.F.A en 2010. Elle représente un espace de travail favorable à un engagement des différents acteurs de l'apprentissage : les référents de promotion, les chargés de suivi d'apprentis, les responsables d'équipes de formateurs, un représentant du CFA et la Direction des études de l'**epss**.

L'année 2014 a été l'occasion d'acter un rythme d'alternance plus attractif pour les Educateurs de Jeunes Enfants. Cela a aussi été l'occasion d'approfondir la fonction de la première visite sur le terrain d'apprentissage du formateur chargé de suivi.

Lors de la réunion pédagogique restreinte de début décembre 2014 a été affinée la distinction entre les réunions proposées aux tuteurs de stage et celles proposées aux Maîtres d'Apprentissage.

La référence pédagogique

L'équipe de formateurs de l'école est pour partie engagée dans la fonction de suivi d'une quantité d'apprentis.

Chacun de ces chargés de suivi est l'interlocuteur, sur la durée de formation, du Maître d'Apprentissage. Une rencontre est prévue entre eux sur le terrain d'apprentissage ou à l'école au moins une fois par an, et plus si nécessaire.

De plus, l'animation de rencontres réunissant les Maîtres d'Apprentissage permet de privilégier la coopération entre pairs et la mutualisation d'expériences. Ces rencontres permettent aussi d'informer les maîtres d'apprentissage des exigences des périodes de formation, en termes d'évaluation ou de certification.

La mobilité transnationale

En 2014, un groupe de dix apprentis Educateurs Spécialisés et une apprentie Assistante de Service Social ont bénéficié d'une subvention de la Région Ile-de-France pour effectuer un séjour

d'une semaine à l'étranger, respectivement au Sénégal et au Maroc. Ces subventions ont soutenu une séquence pédagogique dite de « Projet Collectif », qui vise à ce qu'un groupe prépare une action d'utilité sociale en direction d'un public.

L'UFA en 2014 : quelques chiffres

L'évolution des effectifs des apprentis à l'epss de 2009 à 2014

	Octobre 2010	Octobre 2011	Octobre 2012	Octobre 2013	Décembre 2014
Educateurs Spécialisés 1ère année	15	17	13	20	15
Educateurs Spécialisés 2ème année	26	18	20	15	22
Educateurs Spécialisés 3ème année	19	24	21	23	18
Assistants de Service Social 1ère, 2ème et 3ème années	6	5	9	11	12
Moniteurs Educateurs 1ère année	6	11	15	8	17
Moniteurs Educateurs 2ème année	7	7	10	14	7
Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale	0	0	0	0	0
Educateurs de Jeunes Enfants	0	0	2	10	11
TOTAUX	79	82	90	101	102

Jusqu'en 2013, les effectifs étaient arrêtés en octobre. Les entrées ayant été beaucoup plus tardives en 2014, il a semblé nécessaire de regarder les chiffres au 31 décembre.

L'apprentissage continue son développement. Depuis l'ouverture de la première promotion d'éducateurs spécialisés en 2006, on note un tassement des effectifs.

La même irrégularité peut se constater pour les Moniteurs Educateurs. Les effectifs en première année sont en nette progression en 2014.

Le recrutement d'apprentis pour les formations d'Assistant de Service Social et d'Educateurs de Jeunes Enfants reste encore modeste.

Le profil des apprentis et leur origine géographique en 2014

Formation	TOTAL	Sexe		Age Moyen	Origine géographique								
		H	F		75	77	78	91	92	93	94	95	60 / 27
ES	54	16	38	23	1	1	8	0	2	2	2	32	7
AS	12	0	12	23	1	2	4	1	0	0	0	4	0
ME	24	18	6	23	3		3			1		11	6
EJE	11	1	10	22	0	0	5	0	0	0	0	6	0
TOTAL	102	35	66	22,75	5	3	20	1	2	3	2	53	13

Les terrains d'apprentissage en 2014

Formation	PEF	MH	Insertion	Petite Enfance	Total	Origine géographique									
						75	77	78	91	92	93	94	95	60	28 /15
ES	37	14	3	0	54	3	1	5	0	6	1	3	31	2	3
AS		1	11		12			4			2	2	4		
ME	10	13	1		24		1	5		1	1	1	11		4
EJE	1	0	1	9	11	3	0	5	0	0	1	1	1	0	0
TOTAL	**48**	**28**	**16**	**9**	**102**	**6**	**2**	**19**	**0**	**7**	**5**	**7**	**47**	**2**	**7**

PEF : Protection de l'enfance

Quelques parcours atypiques

- Cinq apprenties AS recrutées à la rentrée 2014 l'ont été au moment de l'entrée en deuxième année pour quatre d'entre elles, et au moment de l'entrée en troisième année pour la dernière d'entre elles. Les employeurs confirment leur préférence pour un engagement sur deux ans.
- Trois nouveaux apprentis ES sont entrés directement en deuxième année, quatre sont entrés directement en troisième année.
- Une apprentie AS en deuxième année de formation a rompu son contrat d'apprentissage.
- Une apprentie ES en fin de deuxième année a choisi de reprendre un statut d'étudiante en voie directe pour la dernière année de formation.
- Un apprenti ES a changé de terrain d'apprentissage pour l'entrée en deuxième année.
- Une apprentie ME a changé de terrain d'apprentissage pendant la période d'essai de sa première année de formation.
- Les derniers recrutements d'apprentis se sont finalisés à la toute fin de la période réglementaire des trois mois après la rentrée.

Ces parcours atypiques nécessitent chaque fois une attention individualisée soutenue et une mobilisation des différents acteurs.

Bilan et perspectives

L'ensemble de l'équipe reste très mobilisée sur l'amélioration continue de l'accompagnement des apprentis, l'augmentation des effectifs générant une attention spécifique soutenue.

L'apparition d'autres contrats d'accès à la formation pour les jeunes et la diminution des primes versées aux employeurs pour le recrutement des apprentis peut être une inquiétude pour le maintien d'une formation professionnelle de qualité reconnue.

La fusion du CFA Santé et Solidarité avec l'ADAPSS obligera l'**epss** a être très présente dans l'ensemble des travaux qui débuteront en 2015.

B2.4 - UNITÉ DE CERTIFICATION

L'Unité de Certification a pour fonction l'organisation et la supervision de l'ensemble du processus de certification des formations dispensées au sein de l'epss. Elle est garante de la conformité des procédures et épreuves d'admission au regard des textes et référentiels en vigueur.

Cette position d'interface implique une transversalité avec l'ensemble des pôles et services.

Une multiplicité d'épreuves écrites/orales et pratiques à organiser

Durant l'année 2014, l'Unité de Certification a poursuivi son activité avec la mise en œuvre d'épreuves, toutes filières confondues de niveau II à V :

- Epreuves requises dans la mise en œuvre des formations.
- Epreuves organisées « à la carte », tenant compte des parcours individualisés spécifiques (parcours partiels) et des épreuves de rattrapage.

Au total, 38 épreuves ont été organisées en 2014 à l'**epss**. Elles ont concerné 481 étudiants.

Tableau des effectifs pour les certifications en 2014

	Nombre d'étudiants	Nombre total d'épreuves	Nombre d'épreuves orales et / ou pratiques	Nombre d'épreuves écrites	Nombre de correction de copies
TOTAL	481	38*	17**	21***	773

** Sont ici comptabilisés : écrits sur table, oraux (avec ou sans notation de l'écrit), épreuves pratiques, visites certificatives, notation d'écrit sans passage d'oral, notation conjointe (centre de formation professionnel).*
*** Epreuves orales et/ou pratiques : oraux (avec ou sans notation de l'écrit), visites certificatives, épreuves pratiques.*
**** Epreuves écrites : écrits sur table, notation de dossiers sans passage d'oral, notation conjointe.*

Des changements à l'Unité de Certification

En 2014, a débuté un travail d'élaboration d'un *Livret des certifications*.

Ce chantier, initié par la Direction Générale, est mené avec les responsables des pôles pédagogiques et l'Assistante.

Il vise à finaliser un document récapitulatif de l'ensemble des procédures en matière de certification, tous diplômes confondus. Si l'harmonisation ne signifie pas uniformisation, cette unité est encore à la recherche d'une stabilisation de son fonctionnement, en particulier le « *Qui fait quoi ?* » doit être davantage précisé.

2015 doit voir l'aboutissement de ce travail qui doit faciliter le repérage de tous :

- Les formateurs.
- Les chargés d'enseignements.
- Les vacataires.

Les épreuves de certification : un travail d'équipe

Ce travail nécessite encore des clarifications pour éviter quelques dysfonctionnements qui ont pu être repérés sur l'année 2014.

Le pilotage global des épreuves doit être assuré par les responsables des pôles, la Direction n'intervenant qu'en cas de besoin, pour garantir un cadre réglementaire précis.

Une charte des certifications comme guide

La *Charte des certifications* demeure un guide pour tous.

Elle doit être complétée en 2015 par le *Livret des certifications*, dont l'élaboration a débuté en 2014.

Un réseau de jurys constitué

La constitution des « jurys professionnels » est l'occasion de créer ou fidéliser des relations avec des partenaires de différents sites qualifiants.

Les modalités de sollicitation ont été précisées et formalisées.

Une ouverture nécessaire au partenariat

Les rencontres avec d'autres centres de formation se sont poursuivies, afin d'harmoniser les calendriers et faire évoluer les pratiques.

Une nécessaire interrogation

Si la mise en place d'une Unité de Certification est l'occasion de formaliser des démarches communes et une Charte des certifications, une nouvelle question émerge : « *Faut-il poursuivre la distinction entre pôles pédagogiques et unité de certification ? N'y a-t-il pas lieu de rapprocher cette dernière des pôles pédagogiques ?* ».

La construction du projet de l'école devrait permettre d'apporter une réponse à ces légitimes interrogations.

B2.5 - UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Depuis sa création, l'epss s'inscrit dans une volonté de rencontrer les autres. Le fondement de cette ambition repose sur une curiosité pour des pratiques professionnelles nouvelles ou renouvelées et des approches conceptuelles venant d'autres univers culturels et sociaux.

Aujourd'hui, il s'agit bien d'accompagner et préparer les mutations à venir du secteur (réformes pédagogiques, HEPASS et plateformes UNAFORIS qui les préfigurent) qui s'inscrivent dans une politique de modernisation de l'enseignement en France et en Europe.

La mobilité des étudiants, des salariés et des savoirs, l'ouverture transculturelle, l'innovation et la recherche sont des moyens au service de la formation, du développement et du rayonnement des établissements.

La recherche de ressources financières nouvelles (Taxe d'Apprentissage, dons et mécénat, Formation Continue) vient soutenir le développement et la mise en œuvre du nouveau projet associatif, et notamment son volet international.

Les missions de développement international et de collecte de fonds ont fait l'objet d'une création de poste en octobre 2013 (0.5 ETP), puis d'une modification d'affectation (0.70 ETP) en mars 2014.

Missions Développement International

- Définir et piloter les orientations stratégiques internationales de l'école.
- Promouvoir, coordonner et animer les actions de développement international.
- Mettre en œuvre les projets dans le cadre des programmes européens.
- Représenter l'**epss** dans les réseaux internationaux.

Missions Collecte de fonds

- Définir la stratégie de collecte de fonds de l'**epss.**
- Assurer le déploiement de la stratégie de collecte et des moyens mis en œuvre.
- Représenter l'**epss** dans les réseaux professionnels de collecte.

Adoption d'un plan de développement international (2014-2017)

Une première phase de diagnostic (début 2014) réalisée en concertation avec les salariés de l'**epss** a permis d'évaluer les enjeux et les opportunités pour l'école.

Cette analyse a permis de définir les grandes orientations stratégiques de développement international pour les trois ans à venir (2014-2017).

Le plan de développement international s'inscrit dans une vision stratégique plus large.

Il a été adopté en septembre 2014 et présenté aux salariés en novembre 2014.

Les actions proposées concourent au développement de l'école et tiennent compte des forces et faiblesses en présence.

Ce plan définit trois grands axes de développement international. Chaque axe se décline en plusieurs objectifs stratégiques.

Axe #1 : Développer une culture internationale

Objectifs stratégiques :

1. Intégrer la dimension internationale aux programmes de l'**epss.**
2. Construire un cadre propice à l'interculturalité et à la solidarité.
3. Utiliser l'international comme outil de développement et de GRH de l'**epss.**

4. Promouvoir l'ouverture internationale de l'école.

Les actions proposées reposent sur l'utilisation de l'existant pour développer une « culture de l'international » au sein de l'école : patrimoine historique, pédagogie, ressources humaines, évènements, réseau… Ces actions ne nécessitent pas de déplacement de personnes et se déroulent pour l'essentiel au sein de l'école.

Axe #2 : Développer les flux internationaux

Objectifs stratégiques :

1. Accroitre le nombre et la qualité des partenariats stratégiques.
2. Contribuer au rayonnement professionnel et institutionnel.
3. Améliorer l'expérience de mobilité.

Les actions internationales (rayonnement de l'école, mobilité, recherche) sont le résultat de partenariats négociés pérennes. L'école s'appuie pour cela sur une politique active de prospection et de recrutement de partenaires, et sur l'utilisation et l'appropriation par tous d'une communication multilingue afin de favoriser des flux entrants et sortants des personnes et des idées.

La mobilité des salariés, tous métiers confondus, en est un des éléments, ainsi que celle des étudiants, que ce soit à des fins de transmission de savoir, de formation, d'études ou de stage.

L'adhésion au programme Erasmus+ est un moyen de répondre à cet objectif.

Axe # 3 : Créer de nouvelles ressources financières

Objectifs stratégiques :

1. Offrir de nouvelles prestations en FC.
2. Former un public international.
3. Lancer une dynamique de collecte de fonds.

Le développement international est un levier pour générer de nouvelles ressources financières : au travers de la Formation Continue et de la création de produits innovants, de l'accueil et de la formation d'un public nouveau, international.

La collecte de fonds contribue à ce développement et repose par exemple sur la prospection et la mobilisation d'anciens, de partenariats d'entreprise, et l'élaboration de campagnes de collectes adaptées.

Descripteurs d'Internationalisation pour l'enseignement supérieur (DIES) et évaluation annuelle du plan

L'évaluation annuelle du plan s'appuie sur l'utilisation des DIES. En juin 2014, sur une échelle de 100, l'**epss** remplissait 19 critères d'internationalisation.

Autres actions 2014

ERASMUS+

Dépôt de la candidature Erasmus+ (mai 2014) et recevabilité (décembre 2014)

Mission d'expertise

Réalisation d'une étude pour l'ADAPSS sur la Mobilité Transnationale des Apprentis (octobre 2013 à juin 2014) et présentation aux directeurs du CFA des résultats des travaux (novembre 2014).

Développement d'un réseau international

- Conférences internationales Erasmus+ (Paris, novembre 2013 et 2014 ; Nantes, décembre 2013).
- Neuvième conférence de fundraising pour l'enseignement supérieur et la recherche (Paris, février 2014).

- Séminaire Association de Coopération Académique (Bordeaux, juin 2014).

Groupes de travail

- Commission Internationale Régionale UNAFORIS.
- Groupe mobilité CG Val-d'Oise.

Prospection et développement de partenariats internationaux

- Prospection : Cameroun – Maroc – Chine.
- Développement : Canada – Italie.
- Formation Continue : Etude de faisabilité d'une formation de Collaborateur de Nuit avec la Croix-Rouge Belge.

Création d'outils de communication pour l'international et la collecte de fonds

- Rubrique « International » sur le site de l'epss : rédaction des pages *ad hoc*, base de ressources documentaires liées à la mobilité internationale (octobre 2014).
- Conception de la campagne de taxe d'apprentissage 2015 (novembre 2014).
- Réalisation des messages et outils de collecte web et print (décembre 2014).
- Mise en ligne des informations relatives à la Charte Erasmus+.

Les perspectives de développement en 2015

- Prospection et partenariats stratégiques (France, UE et monde).
- Mobilités in/out des étudiants, apprentis, stagiaires, salariés, et alliances stratégiques dans le cadre d'Erasmus+.
- 1 nouveau produit en FC (voyages thématiques).
- Apprentissage des langues.
- Politique alumni (anciens élèves pour la collecte de fonds).

Les actions qui en découlent sont menées en lien et en co-construction avec les salariés de Cergy et de Paris.

B3- LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'APPUI

B3.1 - SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Les faits marquants

- Le déménagement du site du Port vers le site des Montalants en mars 2014 constitue l'évènement marquant pour l'ensemble des collaborateurs.
  L'équipe de la logistique s'est particulièrement investie dans la mise en œuvre de la nouvelle disposition des bureaux et le transfert des mobiliers et équipements.
  Dans la poursuite de cette installation, l'**epss** a engagé durant l'été des travaux de démolition, en vue d'entreprendre l'aménagement de nouveaux bureaux.
- Sur le plan financier, les tableaux de suivi ont été améliorés afin d'optimiser et faciliter le pilotage et l'analyse.
- Pour soutenir l'activité, une campagne de recherche de fonds a été lancée, avec le soutien de la Chargée de missions de l'international, à travers la collecte de la Taxe d'Apprentissage (400 courriers et 700 mails envoyés).
- Le groupe de travail œuvrant au réexamen de notre outil informatique « Formaway » a rendu ses conclusions : l'outil informatique sera changé au profit d'un nouvel outil de gestion. Ce dernier répondra aux besoins administratifs, financiers, et pédagogiques de l'**epss**. Il sera notamment en capacité de s'interfacer avec les logiciels indispensables au fonctionnement de l'école : « Hyperplanning » (logiciel utilisé par les 5 écoles à l'IPSL pour la gestion des salles et des plannings) et « Sage Compta et Paye »

Les indicateurs 2014

Répartition des produits d'exploitation en 2014

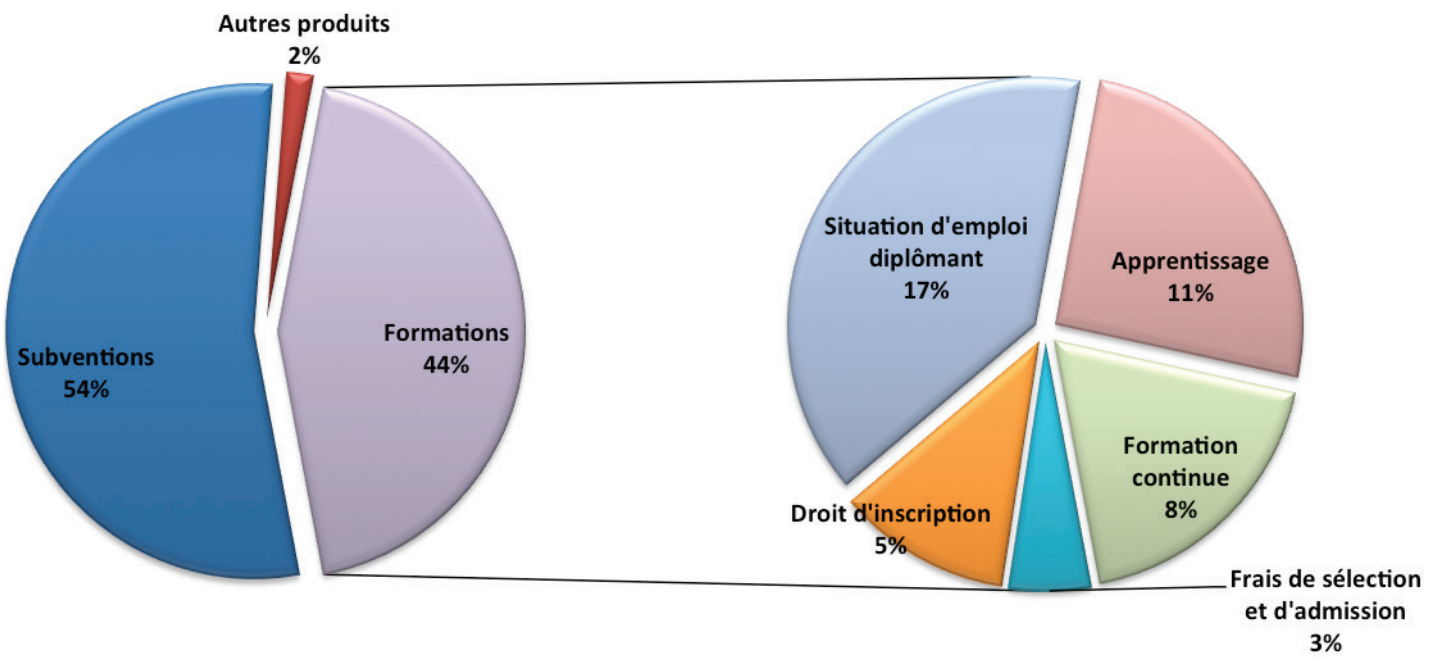

Répartition des charges d'exploitation en 2014

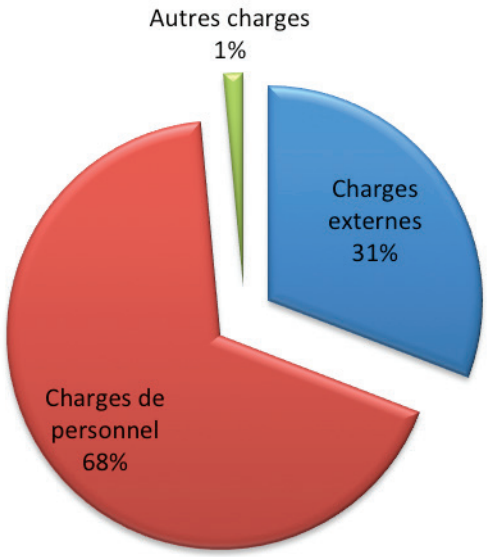

Les objectifs 2015

Les missions et les tâches quotidiennes du Service vont se poursuivre et, en parallèle, plusieurs nouveaux projets d'être mis en œuvre dans l'année. Retenons :

- La poursuite et l'achèvement des travaux d'aménagement des bureaux et des locaux d'enseignement (salle d'ergonomie, salle informatique dédiée à la recherche de stages) à Cergy.
- Le déploiement du nouveau progiciel « Campus » en fin d'année.

B3.2 - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

A / Effectifs salariés au 31.12.2014

Catégories Professionnelles	Effectifs 2013	Effectifs 2014	Effectifs Variation N / N-1	E.T.P.* 2013	E.T.P.* 2014	E.T.P.* Variation N / N-1
A/ Personnel Permanent						
Directeur Général	1	1		1	1	
Directeur des Etudes/ du Développement	1	1		1	1	
Personnel d'encadrement (responsables de service)	6	7	+1	5,7	6,8	+1,1
Personnel pédagogique (formateurs / formatrices)	20	20		19,8	19,5	-0,3
Personnel administratif	17	17		16,14	16,84	+0,7
Personnel des services généraux	3	3		0,86	0,86	
Total Général A	**48**	**49**		**44,5**	**46**	**+1,5**
B/ Personnel Enseignant non Permanent	**24**	**24**		**2,42**	**2,56**	**+0,14**
TOTAL GÉNÉRAL A + B	**72**	**73**	**+1**	**46,92**	**48,56**	**+1,64**

** E.T.P. : Equivalent Temps Plein*

L'augmentation des effectifs s'explique principalement par le pourvoi d'un poste de Responsable qui était laissé vacant en 2013, ainsi que par les augmentations de la quotité de travail de plusieurs salariés (reprise de temps plein suite à un congé parental d'éducation, et création du poste d'Assistante polyvalente).

B / Détails des mouvements de salariés au 31.12.2014

Motifs	2013	2014
Démission	3	1
Licenciement	2	
Départ en retraite	1	
Rupture période d'essai		1
TOTAL	**6**	**2**

Les mouvements de salariés sur l'année 2014 sont en diminution. Une démission pour opportunité professionnelle et une rupture de période d'essai (à la demande du salarié) d'une formatrice dédiée à la Formation Continue ont été constatées.

Les ressources indéniables que sont les intervenants ponctuels devront faire l'objet d'un travail plus approfondi dès 2015. Ce travail a débuté en 2014.

C / La formation des salariés au 31.12.2014

	Formations prévues		Formations réalisées	
	2013	2014	2013	2014
Formations courtes - Adaptations au poste	14	14	10	11
Formations longues et diplômantes	3	2	3	2
DIF	0	4	0	4
CIF	0	1	0	

Les trois formations non réalisées sur le PAUF 2014 l'ont été en raison du nombre insuffisant d'inscrits sur une formation en intra et de deux annulations à l'initiative de salariés.

En 2015, la priorité sera donnée à l'engagement de tous les salariés dans la construction du projet de l'école, qui fera suite au projet associatif.

C- RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT

C1- RELATIONS INSTITUTIONNELLES

La Loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a amené les PRES à devenir des COMUE (Communauté Universitaire d'Enseignement).

Le dossier de transformation du PRES en COMUE Paris/Seine a été déposé au Ministère et est en cours d'agrément. Les membres fondateurs sont l'UCP et finalement l'ESSEC. L'**epss** demeure membre de cette COMUE.

Comme nous le disions dans le Rapport d'Activité 2013, les mutualisations possibles entre établissements membres seront plus étendues que dans les PRES.

Notre appartenance au PRES hier, à la COMUE aujourd'hui, a facilité la construction du Master avec l'UCP et l'ouverture de ce dernier dès septembre 2014. En effet, la première promotion de stagiaires CAFERUIS articulée au M1 du Master EPDIS (Encadrement, Pilotage et Développement de l'Intervention Sociale) a démarré en 2014.

Des partenariats vivifiants

Jean Bastide, Président de l'**epss** et Martin Hirsch, Président de l'ISC (l'Institut du Service Civique) ont signé en novembre 2014 une convention de partenariat entre les deux organisations.

Comme d'autres, l'**epss** s'engage aux côtés de l'ISC pour favoriser l'accès des formations sociales aux lauréats de l'Institut.

La volonté de coopérer plus étroitement avec Espérer 95, la Sauvegarde et l'**epss** est intacte.

Trois rencontres ont eu lieu en 2014 et une convention de partenariat est pratiquement finalisée. Elle devrait être signée début 2015.

L'**epss** est membre de l'UNAFORIS. De nombreux acteurs de l'école, chacun à son niveau, sont impliqués dans des groupes de travail mis en place par l'UNAFORIS.

Jean Bastide, Président, a activement participé à l'organisation de la Biennale de l'UNAFORIS qui s'est tenue en décembre 2014.

La Direction Générale participe au comité de pilotage de l'UNAFORIS-IDF. Les travaux de ce dernier ont abouti au dépôt d'un dossier de labellisation de la plateforme IDF. Le Conseil d'Administration de l'UNAFORIS a labellisé cette dernière le 9 décembre 2014. L'**epss** est signataire de la convention instituant cette plateforme.

Le projet de plateforme prévoit la possibilité de « groupements » entre institutions, afin qu'ils puissent développer les items contenus dans le cahier des charges de la labellisation, à savoir : « une offre de formation coordonnée, de la recherche, des relations internationales, une approche de la qualité, une communication et la Formation Continue ».

L'**epss** est inscrite dans une démarche de construction d'un « groupement » avec, au 31 décembre 2014, quatre autres membres : l'ETSUP, l'IRTS Montrouge et Neuilly Sur Marne, l'EFPP et l'IUT René DESCARTES.

Notre adhésion au GRIF (Groupe de Recherche en Ile-de-France) a permis à l'**epss**, avec d'autres, de participer à une recherche menée en collaboration avec l'Université du Québec, et de communiquer les premiers résultats de ce travail lors de la Biennale de l'UNAFORIS.

La volonté de l'**epss** de coopérer avec les acteurs de son territoire et d'élargir celui-ci est confortée chaque année par l'aboutissement des projets initiés.

C2- RELATIONS PEDAGOGIQUES

Les formations sociales vont de réforme en réforme et obligent tous les acteurs des écoles et instituts de formation en travail social à une veille constante, à une adaptation permanente et à un développement de son réseau de coopération tant régional, national qu'international.

Les interlocuteurs et partenaires incontournables

- Les services de la DRJSCS et le Service inter académique des examens et concours de l'Education Nationale, chargés de l'organisation des diplômes, constituent des acteurs de premier plan. Si l'équipe pédagogique participe aux différentes instances et groupes de travail mis en place, elle reste toutefois attentive aux conditions de délégations éventuelles des épreuves de certification.
- L'UFA poursuit son développement avec le Centre de Formation par l'Apprentissage (CFA) l'ADAPSS. En 2014, l'**epss** a obtenu, via une convention de partenariat, le financement d'un poste de Chargé de missions, à 50 % et pour 6 mois, dédié au développement de la mobilité transnationale des apprentis.
- L'implication de l'**epss** dans les travaux du PREFAS-GRIF (Pôle Ressource pour la Recherche et la Formation en Action Sociale et médico-sociale - Groupement de Recherche Ile-de-France) constitue un atout à approfondir au bénéfice des étudiants et de toute l'équipe pédagogique.
  En 2014, l'**epss** a de nouveau participé à l'étude « *Que Sont-Ils Devenus ?* », portant sur l'insertion professionnelle des anciens étudiants des formations de niveau III (ASS, ES, EJE).
  Un nouveau projet d'étude comparative avec le Québec est envisagé. Il portera sur la professionnalisation des travailleurs sociaux. Un de nos responsables de pôle y participe activement.
- Les sites qualifiants, incarnés par les institutions sanitaires, sociales et éducatives publiques ou privées, demeurent des partenaires privilégiés. Impliqués dans l'alternance intégrative, ces partenaires sont également présents sur l'ensemble des contenus des formations initiales, continues, préparatoires et sur les dispositifs de VAE.

L'epss : une association engagée depuis 100 ans

- Adhérent à l'UNAFORIS (Union Nationale des Associations de FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale), l'**epss** s'implique fortement dans l'ensemble des groupes de travail sur l'évolution des métiers et la construction de plateformes régionales préalables à la mise en place d'HEPASS.
- L'**epss** est membre de l'association des Centres de Formation en Service Social de l'Ile-de-France.

L'epss favorable à des partenariats avec les acteurs du territoire

L'**epss** avait pour orientation de devoir répondre à des appels à projets ou appels d'offres qui se multiplient dans son secteur d'activité.

Le Pôle Formations de niveau IV et V de l'**epss** a répondu, avec le soutien technique du Pôle Formation Continue, à un appel d'offre du PLIE en partenariat avec Espérer 95. La proposition a été retenue.

La visée de ce projet de préformation était d'amener des personnes éloignées de l'emploi et de la formation vers un secteur encore porteur d'emplois.

La mise en œuvre du projet a permis à une équipe de formateurs de construire une coopération professionnelle selon de nouvelles modalités. Chaque partenaire a pu déployer ses compétences au service des stagiaires. Cette expérience a également permis à l'**epss** d'accéder à de nouveaux publics, intéressés par les formations sociales.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En 2014, faisant suite au centenaire de l'**epss**, la construction du projet associatif a été lancée. Elle fut achevée en fin d'année civile, et sera suivie en 2015 de l'élaboration du projet de l'école.

Si le projet associatif a réuni Administrateurs et membres du CODIR, la contribution de tous les salariés de l'école sera requise pour le projet de l'école.

L'accompagnement de cette démarche sera mené par une équipe de Direction renouvelée. En effet, la Directrice Générale, présente depuis 2008, quittera ses fonctions au printemps 2015 et un nouveau Directeur assurera son remplacement.

L'année 2014 a permis l'aboutissement, pour le service RH, du chantier portant sur la mise en conformité des contrats de travail des intervenants occasionnels.

2014 a également été l'année du déménagement de toutes les activités de formation initiale et qualifiante menées à Cergy.

En mars 2014, des anomalies ont été constatées sur la structure du bâtiment du port, nous obligeant à déménager sur le site des Montalants et à trouver des locaux pour nous accueillir dans des délais extrêmement restreints. Ce changement de lieu est intervenu durant la période de préparation des diplômes et des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Les conditions précaires dans lesquelles nous nous sommes trouvés nous ont contraints à solliciter un soutien financier important auprès de la Région et des collectivités territoriales.

Si l'**epss** est également contributeur pour la réalisation des travaux, il nous faut remercier également le Conseil Général du Val-d'Oise et la Région Ile-de-France, qui ont répondu favorablement à nos demandes de financement. Cela témoigne de la place occupée par l'**epss** sur le territoire francilien.

Ce déménagement, l'organisation globale du travail et les changements multiples qui se profilent dans le secteur de la formation ont rendu cette année assez difficile. L'engagement et le soutien des Administrateurs ont été des facteurs d'apaisement indéniable.

Pourtant, en dépit des conditions difficiles, les activités et les partenariats ont continué à se développer, ce qui témoigne de l'engagement de chacun au service des missions.

Si le nombre d'étudiants en formation initiale a diminué, les effectifs des autres voies d'accès permettent de compenser cette baisse. Le maintien des équilibres ne doit néanmoins pas dissimuler la forte diminution, depuis plusieurs années, des candidats aux épreuves d'admissibilité.

S'agissant des partenariats, ils se sont poursuivis. Parmi eux, citons le travail entrepris dans le cadre d'UNAFORIS IDF pour construire un « groupement » avec quatre autres écoles et instituts de formation en travail social, la signature d'une convention ERASMUS+ pour la mobilité transnationale de nos étudiants/apprentis/stagiaires et salariés, ainsi que la presque finalisation d'une convention avec la Sauvegarde du Val d'Oise et Espérer 95, deux employeurs avec lesquels des relations privilégiées existent depuis longtemps et se sont renforcées.

2015 est une année qui s'ouvre sur des perspectives positives :

- Le lancement de la construction du projet de l'école qui amènera, à ne pas douter, une organisation prenant en compte toutes les évolutions qui se profilent.
- La finalisation des travaux débutés en 2014 sur le site des Montalants améliorera considérablement les conditions de travail des salariés, d'accueil et d'apprentissage de nos publics.

ANNEXE

GLOSSAIRE

Les formations

Sigles et acronymes	Signification	Niveau de formation
A.M.P.	Aide Médico-Psychologique	V
A.S.S	Assistante de Service Social	III
A.V.S.	Auxiliaire de Vie Sociale	V
C.A.F.D.E.S.	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablisement Social	I
C.A.F.E.R.U.I.S.	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsabilité d'Unité d'Intervention Sociale	II
C.E.S.F.	Conseiller en Economie Sociale et Familiale	III
C.N.C.	Certificat National de Compétences	
C.N.C M.J.P.M. - M.A.J. - D.P.F.	Certificat National de Compétences de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs - Mention « Mesure d'Accompagnement Judiciaire » - Délégué aux Prestations Familiales	Supérieur et complémentaire
Certificat Professionnel MdM - SdN	Certificat Professionnel Maîtresse de Maison - Surveillant de Nuit	V
D.E.A.F.	Diplôme d'Etat d'Assistant Familial	
D.E.A.M.P.	Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique	V
D.E.A.S.S	Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social	III
D.E.A.V.S.	Diplôme d'Etat d'Auxilliaire de Vie Sociale	V
D.E.C.S.F.	Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale	III
D.E.E.S	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé	III
D.E.E.T.S.	Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé	III
D.E.I.S.	Diplôme d'Etat d'Ingenierie Sociale	I
D.E.E.J.E.	Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants	III
D.E.M.E.	Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur	IV
D.E.T.I.S.F.	Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale	IV
D.P.F.	Délégué aux Prestations Familiales	Supérieur et complémentaire
D.U.	Diplôme Universitaire	Post Bac
E.J.E.	Educateur de Jeunes Enfants	III
E.P.D.I.S.	Encadrement, Pilotage et Développement en Intervention Sociale	
E.S.	Educateur Spécialisé	III
E.S.S.E.	Educateur Spécialisé en Situation d'Emploi	III

Sigles et acronymes	Signification	Niveau de formation
M.A.J.	Mention « Mesure d'accompagnement Judiciaire » du Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	Supérieur et complémentaire
M.E.	Moniteur Educateur	IV
M.J.P.M.	Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	Supérieur et complémentaire
SdN	Surveillant de Nuit	V
T.I.S.F.	Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale	IV
V.A.E.	Validation des Acquis de l'Expérience	

Les organismes

Sigles et acronymes	Signification
A.D.A.F.O.R.S.S	Association pour le Développement de l'Apprentissage et des Formations aux métiers Sanitaires, Sociaux et médico-sociaux
C.F.A.	Centre de Formation d'Apprentis
C.O.M.U.E.	Communauté d'Universités et d'Etablissements
C.R.I.F.	Conseil Régional d'Ile-de-France
C.T.P.	Conseil Technique et Pédagogique
D.A.S.	Direction de l'Action Sociale du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
D.R.J.S.C.S.	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
E.H.S.P.	Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
EPSS (epss)	Ecole Pratique de Service Social
F.O.A.D	FOrmation A Distance
GRIF	Groupement de Recherche d'Ile-de-France
HEPASS	Hautes Ecoles Professionnelles en Action Sociale et de Santé
O.P.C.A.	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PLIE	Plan Local d'Insertion vers l'Emploi
PREFAS	Pôle ressource pour la REcherche et la Formation en Action Sociale
PRES	Pôle de Recherche de l'Enseignement Supérieur
U.F.A.	Unité de Formation par l'Apprentissage
UPGO	Université Paris Grand Ouest
UNAFORIS	Union Nationale des Associations de FOrmation et de Recherche en Intervention Sociale

Divers

Sigles et acronymes	Signification
C.A.	Conseil d'Administration
C.I.F.	Congé Individuel de Formation
E.T.P.	Equivalent Temps Plein
D.C.	Domaine de Compétences
U.F.	Unité de Formation

13 Bd de l'Hautil - 95 092 CERGY PONTOISE CEDEX

139 Bd du Montparnasse - 75 006 PARIS

Tél. : 01 30 75 62 96 - Fax : 01 30 75 62 87

epss@epss-edu.com - www.epss-edu.com